|  |  |
| --- | --- |
| Tagline Cyan | MICS-logo_cyan-rgb |

**LIGNES DIRECTRICES RELATIVES A L’ADAPTATION DES QUESTIONNAIRES MICS**

**Mars 2014**

Table de matières Page

[INTRODUCTION 1](#_Toc382911645)

[CONTENU ET CARACTERISTIQUES A RETENIR 4](#_Toc382911646)

[Informations générales 5](#_Toc382911647)

[Règles et conseils utiles pour l’adaptation 6](#_Toc382911648)

[CHANGEMENT/MODIFICATION DES QUESTIONNAIRES MICS STANDARD 8](#_Toc382911649)

[Questionnaire ménage 8](#_Toc382911650)

[Questionnaire individuel femmes 18](#_Toc382911651)

[Questionnaire individuel hommes 26](#_Toc382911652)

[Questionnaire enfants de moins de cinq ans 27](#_Toc382911653)

[ANNEXE A: MODULE MGF/E DANS LES ENQUETEs SANS Le MODULE FECONDITE/HISTORIQUE DES NAISSANCES 44](#_Toc382911654)

[ANNEXE B: TDR PROPOSE POUR LE GROUPE D’EXPERTS 46](#_Toc382911655)

# INTRODUCTION

Le présent document est destiné à fournir aux gestionnaires et autres membres du personnel technique des pays menant des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS), un aperçu des principes et des approches de base devant servir à l’adaptation des questionnaires MICS standard. Le document doit être utilisé conjointement avec les questionnaires MICS standard et d'autres outils d'enquête pertinents, qu’on peut tous trouver sur mics.unicef.org ou childinfo.org/mics.

***Personnalisation*** (ou adaptation) désigne le processus au cours duquel les questionnaires MICS standard sont adaptés à la population / au contexte où une enquête MICS est en cours (c'est-à-dire, une enquête MICS nationale ou une enquête MICS réalisée pour un groupe de population ou pour un zone sélectionnée dans un pays), à l’aide de principes et d’approches standards, tout en maintenant la comparabilité internationale des indicateurs qui seront établis à partir des données recueillies.

Le processus d’adaptation est loin d'être facile et simple. Sans une compréhension détaillée de tous les outils de l'enquête MICS standard et des principes et recommandations généraux du programme MICS, l’adaptation des questionnaires MICS ne doit pas être tentée au niveau des pays sans l'aide d'un expert en matière de MICS. Au cours du processus d’adaptation, il est absolument essentiel que les enseignements tirés des activités de collecte de données antérieures, y compris une enquête MICS précédente, soient utilisés de manière efficace, et le cas échéant, que les outils soient testés avant que les décisions finales ne soient prises. Les tests peuvent inclure le pré-test organisé, les essais sur le terrain, le test pilote et, dans certains cas, des tests cognitifs. L’analyse des données brutes des enquêtes précédentes et des activités de collecte de données ainsi que l’exploitation des résultats de ces efforts doivent également être entreprises en vue de la réussite de l’adaptation des questionnaires MICS standard.

Les questionnaires MICS standards en question (et couvert dans le présent document) sont:

* le Questionnaire Ménage
* le Questionnaire individuel Femme
* le Questionnaire Individuel Homme, et
* le Questionnaire pour les Enfants de moins de cinq ans

L’adaptation couvre les types de modifications aux questionnaires MICS standards suivants:

1. **Modifications spécifiques au pays / à l’enquête** par rapport aux questions MICS et aux codes de réponse standard déjà existants, tel que décrit dans le présent document,
2. **Suppressions** à partir des questionnaires standards, et
3. **Ajouts** aux questionnaires standards.

Comme expliqué plus en détails dans ce document, certaines parties des questionnaires MICS standards *doivent* être modifiées. Par conséquent, (a) ci-dessus s'applique à toutes les enquêtes MICS. En effet, dans plusieurs cas, les questionnaires standards incluent des directives claires selon lesquelles un changement ou une modification doit être fait(e). Ces cas sont indiqués par un texte **en *italique gras*** tels que "***les autorités civiles***" dans BR3 ou "***insérer le nom local du bouillon léger / de la soupe légère***" dans BD7 [C] et, dans certaines régions du centre, comme sur les pages de couverture, en couleur ***rouille*** (c’est-à-dire, le nom de l'agence d'exécution doit être inséré dans un espace qui est simplement présenté comme "*insérer l’affiliation propre à chaque pays*". Lors de l’adaptation de ceux-ci, veuillez utiliser un texte écrit en noir formaté comme le texte qui les accompagne.

De même, les catégories de réponse qui nécessitent une adaptation sont indiquées *en italique*, comme "Région:" et les catégories de réponse à HH7 et parfois ***en italiques gras***, tels que la "***Sage-femme auxiliaire***" aux questions MN2, MN17, PN13, et PN22 et "***Méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée***" à la question CP3. Veuillez utiliser un texte simple, une fois adapté.

Pour aucune enquête MICS, il n’est recommandé de conserver tous les modules et toutes les questions des questionnaires MICS standard. Tout d'abord, il y aura toujours des thèmes non pertinents dans certains pays ou régions, tels que les mutilations génitales féminines, la polygamie ou le paludisme - qui sont tous des thèmes applicables à des régions (relativement) bien définies à travers le monde.

Deuxièmement, les décisions sur le contenu de toute enquête MICS seront idéalement prises par suite d'une évaluation complète de lacunes dans les données, généralement fondée sur la Liste des indicateurs MICS et, par exemple, lorsque les informations sont disponibles à partir d'autres sources de données récentes, certains modules ou séries de questions seront supprimés. Le processus et l'analyse que comporte une vaste évaluation des besoins de données varient, mais constituent une étape cruciale dans la détermination du contenu de l'enquête.

Déterminer les éléments à exclure de l'enquête est un exercice d'équilibriste qui devrait prendre en compte les besoin en matière de données, mais aussi s’inspirer des expériences innombrables des problèmes de qualité de données par suite de questionnaires surchargés. Les priorités des pays orienteront les décisions, mais peuvent aussi se retourner contre la réalisation d’une taille optimale de questionnaire si les négociations revêtent un caractère plus politique que technique.

Un examen final dépendra également de la capacité de mettre en œuvre une taille adéquate de l’échantillon, car cela est souvent limité par le budget d'une part et par les autres problèmes connus de qualité de données associés aux échantillons de grande taille, d’autre part. Par exemple, certains indicateurs sont difficiles à mesurer dans les milieux à faible fécondité, ce qui nécessite des tailles d'échantillon plus élevées ou des plans d'échantillonnage complexes. À moins que ces questions ne soient abordées techniquement, l'exclusion de ces indicateurs peut s’avérer nécessaire.

Par conséquent, dans toutes les enquêtes MICS, il est prévu que des suppressions soient également applicables.

Certaines enquêtes MICS peuvent également ajouter des thèmes, des modules et des questions qui ne sont pas déjà dans les questionnaires MICS standard. Ceux-ci pourraient inclure des ajouts que les questionnaires MICS standard soulignent déjà (par exemple, l'ajout de biens des ménages à la liste déjà incluse dans les questionnaires), ou des ajouts de modules ou de séries de questions n’étant pas couverts dans les questionnaires MICS standard.

Dès le début des réflexions sur ce qui pourrait être ajouté aux enquêtes MICS vous devez savoir que vous aurez à inclure des questions ou des modules ne faisant pas partie du document standard. Cela va affecter le support technique disponible et nécessiter également des changements et des considérations à travers l'ensemble des outils disponibles, depuis l'échantillonnage, la formation, les instructions et l'application de saisie de données jusqu’aux tableaux et rapports.

A l’instar de l'exercice précédent de la suppression des questionnaires, votre point d'entrée doit être la liste des indicateurs ou, à défaut, le plan de tabulation. La conception du questionnaire est secondaire par rapport à la nécessité d’avoir des informations précises sur ce que mesureraient ces ajouts proposés et comment ces mesures seraient présentées.

Ce n'est que lorsque les tableaux sont clairement conçus que la conception du questionnaire peut commencer. Certains ajouts peuvent uniquement exiger qu’une colonne supplémentaire soit insérée dans les tableaux existants, d'autres pourraient être de simples réplications et à l'autre bout de l'échelle il y aurait entièrement de nouveaux thèmes nécessitant d'importants travaux. L'équipe mondiale du MICS reste ouvert et flexible aux ajouts dans les circonstances appropriées, mais l'expérience montre que l'intérêt pour de nouveaux thèmes ne s'étend souvent pas au-delà de la présentation de l'idée de questions supplémentaires, laissant ainsi à l'équipe de gestion des enquêtes toute la responsabilité de la conception, la collecte, et la présentation des informations, ce qui se traduit souvent par des retards importants.

Seules les questions ayant déjà été bien testées et validées doivent être incluses. Une enquête MICS complète n'est pas le bon outil pour expérimenter la collecte des données. Sans une compréhension de ce qu’on mesure, les résultats des questions non validées peuvent être complètement trompeurs. Dans les scénarios de la pire éventualité, l'effort supplémentaire peut même réduire la qualité du reste de l'enquête.

Les questions sont souvent importées d'autres enquêtes-ménages qui ont été menées dans le pays. Cela ne signifie pas nécessairement qu'elles sont validées, ni ne signifie que ces questions peuvent fonctionner dans le cadre d'une enquête MICS. Cela constitue cependant un bon point de départ, mais il faut toujours tenir compte de l'ensemble des enquêtes MICS qui sont une enquête à indicateurs multiples visant à collecter des données sur les femmes et les enfants.

Si des ajouts sont effectués, veuillez-vous assurer que le formatage et le codage suivent les règles en place relatives aux questionnaires standards. Pour les thèmes totalement nouveaux, il peut s’avérer utile de construire un nouveau module et dans d'autres cas, il vous faudra faire des ajouts à un module existant ou insérer dans le flux existant.

# CONTENU ET CARACTERISTIQUES A RETENIR

Bien que ce document porte essentiellement sur l’adaptation des questionnaires MICS standards, une certaine rigidité doit être exercée lors de l'adaptation des questionnaires MICS standards à différents contextes. Certaines caractéristiques ou le contenu devra/devront être conservé(es) exactement en l’état dans les questionnaires MICS standard, pour assurer la cohérence interne entre les différents outils d'enquête et maintenir la comparabilité (au niveau mondial). En effet, un grand nombre de questions et de modules doivent être conservés en l’état pendant le processus d'adaptation. Comprendre ce qui doit rester exactement en l’état est important pour une adaptation réussie au moins autant que la compréhension de ce qui doit être changé. En fait, conserver certaines caractéristiques et le contenu des questionnaires MICS standard peut également être considéré comme faisant partie du processus d’adaptation.

MICS est un programme mondial d'enquêtes-ménages qui est mis en œuvre dans plusieurs pays et contextes. Les questionnaires MICS standard ainsi que la liste type des indicateurs sont conçus pour servir de point de départ à toutes les enquêtes. Comme expliqué ci-dessus, ces questionnaires standards devront être adaptés à chaque contexte. Cependant, au cours de ce processus, plusieurs conventions et questions de mise en forme doivent rester intactes lors de chaque enquête.

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles certains contenus et caractéristiques doivent être conservés dans toutes les enquêtes MICS. Dans la prise de toutes les décisions liées à l’adaptation, ceux-ci doivent être prises en compte. Les principaux critères pour retenir le contenu et les caractéristiques des questionnaires MICS standard peuvent se résumer comme suit :

* Intégrité des outils d'enquête

Les décisions prises en une seule étape en influencent d'autres. Les questionnaires MICS standards ne doivent pas être considérés isolément des autres outils d'enquête MICS standard. En fait, il existe plusieurs autres outils d'enquête qui utilisent également la même mise en forme et le même contenu que les questionnaires. Par exemple, les programmes de saisie de données utilisent les numéros des questions qui sont dans les questionnaires MICS standard. Si des modifications sont apportées dans les questionnaires MICS standards aux numéros des questions, les mêmes changements devront être apportés aux programmes de saisie de données. Cela va invariablement augmenter la probabilité d'erreurs dans les différentes étapes du processus d'enquête. Veuillez noter que les mêmes numéros des questions sont également utilisés dans la syntaxe de tableaux, dans tous les documents de base du plan de tabulation, des listes d'indicateurs, de tous les documents de formation, des instructions à l’intention du personnel de terrain et autres. Afin de calculer les indicateurs MICS correctement, vous devez conserver les questions pertinentes et les catégories de réponse en l’état.

* des questions testées et validées

Sauf indication contraire dans le présent document, toutes les questions (et les catégories de réponse) dans les questionnaires MICS standards doivent être conservées dans chaque enquête exactement telles que présentées. Les changements / modifications sont strictement déconseillés, car ces questions ont déjà été testées et validées exactement telles qu’elles sont, y compris, par exemple, l'ordre des questions dans un module et le choix exact des mots. Si certains changements / modifications sont considérés comme absolument nécessaires pour des raisons propres à chaque pays, veiller à entamer un dialogue avec les membres de l'équipe mondiale MICS afin de mieux comprendre les implications de ces changements et / ou comment exactement ceux-ci doivent être effectués.

* La comparabilité

L'une des caractéristiques essentielles du programme MICS est que la comparabilité doit être maintenue entre les enquêtes dans différents pays et contextes à divers niveaux. Si des questions sont changées dans la mesure où elles ne sont pas comparables dans les différents pays, il ne sera pas possible de produire des indicateurs comparables de différents milieux. Même si les questions n'ont pas été changées, mais les numéros des questions l’ont été, les ensembles de données seront différents d'une enquête à l'autre, faisant de l'analyse comparative à l’aide de multiples enquêtes un processus très pénible et parfois pratiquement impossible.

* Le processus d'assurance de la qualité

On a tendance à oublier qu'il y aura différents experts impliqués dans la mise en œuvre de l'enquête qui vont apporter l’appui à l'assurance de la qualité pour toutes les enquêtes. Le changement des questionnaires au-delà des proportions acceptables rendra invariablement le processus d'assurance de la qualité beaucoup plus difficile et sera un risque important d'augmenter la probabilité d'erreurs. L’expert régional ou mondial procédant à l’examen des questionnaires ou des tableaux ou de la syntaxe du programme SPSS, devra passer beaucoup plus de temps pour comprendre les changements effectués, s'assurer que les mêmes modifications sont apportées aux autres outils d'enquête et interpréter les détails dans les outils d'enquête par rapport aux changements dans les questionnaires. À tout le moins, des changements dans les questionnaires doivent être effectués d'une manière telle qu'ils soient visibles, bien documentés et facilement détectés.

## Informations générales

* Chaque module commence par la question numéro ‘’1’’ précédée de deux lettres indiquant le thème. Il existe deux exceptions à cette règle: 1) Dans le questionnaire individuel hommes, où le codage des questions identiques dans le Questionnaire individuel femmes est retenu avec un "M" ajouté devant les deux lettres indiquant le thème et 2) dans le module sur les Caractéristiques des ménages dans le Questionnaire Ménage, où la première question est HC1A (personnalisation expliquée ci-dessous).
* Les numéros des questions apparaissent en caractères gras réguliers (par exemple, "**HH1**")
* Les questions et introductions apparaissent en petites majuscules (par exemple, ‘’ En quels jour, mois et année (*nom*) est NÉ(e)?") et doivent être lues à la répondante.
* Le texte en italique entre parenthèses dans les questions indique qu'il doit être remplacé par l’enquêteur/enquêtrice utilisant des informations déjà recueillies lors de l'entrevue, par exemple, "(*Nom*)" susmentionné, doit, en formulant la question à la répondante, être remplacé par le nom du membre du ménage.
* Les questions qui ne devraient pas être posées à la répondante et doivent être remplies par l'enquêteur/enquêtrice ont un fond de couleur bleue et le libellé de la question n'est pas en petites lettres capitales.
* Les instructions aux enquêteurs/enquêtrice apparaissent en caractères italiques réguliers (par exemple, ‘’*Après que le questionnaire ménage a été rempli, remplir les informations suivantes :*"
* Les textes en caractères **minuscules** sont des catégories de réponses et de questions à remplir par l'enquêteur/enquêtrice dans les panneaux d'information sur les pages de couverture de chaque questionnaire.
* Les catégories de réponses en **italique** doivent être adaptées.
* Les **questions ne sont pas censées être adaptées** à l'exception de 1) les parties indiquées en italique, 2) celles qui sont expressément mentionnées dans ce manuel ou 3) ayant des concepts comparables qui doivent être utilisés à la place de la formulation originale pour assurer une compréhension appropriée de la notion dans l'utilisation quotidienne locale. Les preuves solides pour d'autres changements appropriés propres à chaque pays doivent évidemment être discutées.
* Les ‘’questions’’ ou ‘’filtres’’ avec un fond de couleur Aqua doivent être remplis par l'enquêteur/enquêtrice (en fonction des réponses ou des observations précédentes) et ne doivent pas être posés au/à la répondant(e).
* Deux types de catégories de réponses: 1) les **codes de réponse numériques** : une seule réponse peut être encerclée et 2) les **codes de réponse alphabétiques** : des réponses multiples peuvent être encerclées.
* Le codage de ‘Ne sait pas’ et ‘autre’ suivent une norme:

Dans les codes de réponse numériques:

8, 98, 998, 9998 = Ne sait pas / NSP

6, 96, 996, 9996 = Autres (*préciser*)

Dans les codes alphabétiques où des réponses multiples sont attendues

X = X = Autres (préciser)

Y =Aucun, Personne, ou (supplémentaire) Autre (*préciser*)

Z = Ne sait pas / NSP

## Règles et conseils utiles pour l’adaptation

Lors de l’adaptation des questionnaires comportant une traduction, il est recommandé que vous

* + vérifiiez les pourcentages de la population parlant différentes langues locales et considériez la traduction dans toutes les langues principales parlées au sein de la population de l'enquête
  + vérifiiez les enquêtes précédentes pour voir comment l’adaptation s’est faite
  + envisagiez l'utilisation d'un langage qui puisse être compris par tout le monde
  + pré-testiez la version traduite afin de vous assurer que les questions sont comprises et les catégories de réponses sont significatives

L’adaptation des questionnaires, des Modules, des questions et des Catégories de réponses est nécessaire pour au moins deux raisons fondamentales :

* + Il n’est ni attendu ni recommandé qu’un pays/une enquête utilise tous les modules de questionnaires standard
  + Aucun questionnaire standard ne peut représenter fidèlement toute l'expérience humaine dans le monde entier

Adapter aux besoins du pays / de l’enquête, mais ne pas compromettre la comparabilité internationale.

Pour la mise en œuvre ou l’enchaînement des questions, vérifier toutes les instructions ‘’passer à’’

Pour l'analyse des données, vérifier les indicateurs dont vous avez besoin et veiller à l’inclusion de toutes les questions nécessaires pour calculer les indicateurs

Conserver les numéros des questions standards, même si quelques-unes des questions dans le module ont été exclues. Il s’agit en particulier d’appuyer l'étape de traitement des données et d'avoir des ensembles de données qui soient comparables à l'échelle mondiale. Cela permettra également d'éviter les problèmes d’instructions de saut (‘’passer à’’). Peu importe (pour les enquêteurs ainsi que le/la répondant(e)) si la numérotation n’est pas complètement séquentielle.

Si de nouvelles questions sont ajoutées, ne pas attribuer les numéros des questions ayant déjà été utilisés dans questionnaire.

* S’il y a insertion entre deux questions standard, utiliser A, B, C; par exemple, HC12A, HC12B à insérer entre HC12 et HC13
* s’il y a insertion à la fin du module : continuer à partir de la dernière question, par exemple, CP4, CP5 après la question standard CP3

Il vous faut comprendre ce que les catégories de réponses tentent de capturer. Les catégories de réponses propres à chaque pays peuvent déjà être là, sous une terminologie différente. Dans la même veine, vous pouvez ajouter des termes à une catégorie de réponse existante pour la rendre plus spécifique au pays. Par exemple, dans la réponse ‘’B’’ de WS7, vous pouvez ajouter à "Ajouter l'eau de javel / chlore" le nom commercial d'un produit de désinfection de l'eau à base de chlore couramment utilisé dans votre pays.

Utiliser le pré-test pour voir :

* si des changements ont influé sur l’enchaînement des questions ; et
* si les catégories de réponse sont complètes ; toute réponse relevant de ‘’autre (préciser)" la catégorie d'une question à choix multiples et constituant environ 5 pour cent ou plus de l'ensemble des réponses à cette question, doit être considérée comme ayant de bonnes chances d’avoir sa propre catégorie de réponse distincte ; et
* si les questionnaires traduits fonctionnent.

Si ce n'est pas absolument nécessaire, ne pas changer l'ordre des modules ou des questions. Vérifier auprès de l'équipe du MICS avant de tenter un tel changement.

Il est très important que les critères d'éligibilité, d’habitude exprimés en tranches d'âge, ne soient pas modifiés.

* Les changements peuvent entraîner l'incapacité de mesurer l'indicateur
* Le changement ne peut être sûr que s'il est fait pour capturer un groupe plus large, par exemple,
  + poser des questions au groupe d'âge 15-59 ans plutôt que 15-49 ans
  + poser les questions ED5-ED8 du module sur l'éducation au groupe d'âge 4-24 ans au lieu de 5-24 ans

# CHANGEMENT/MODIFICATION QUESTIONNAIRES MICS STANDARD

Cette section vise à décrire les changements et modifications majeurs pouvant être nécessaires d'apporter aux questionnaires MICS standards.

Les règles générales suivantes doivent être prises en compte lors de la prise de décisions relatives aux changements ou modifications à apporter aux questionnaires MICS standards:

* Si disponibles, se servir des enquêtes précédentes réalisées dans le cadre des programmes d'enquêtes mondiales comme MICS et / ou EDS afin d’appuyer l’adaptation des questionnaires, en particulier les catégories de réponse. Ne pas apporter de modifications à des questions ou catégories de réponse aveuglément selon les enquêtes précédentes ; étudier les résultats et faire preuve de précaution.
* Toujours évaluer les répercussions des changements, par rapport (a) à tous les autres outils d'enquête et (b) aux aspects techniques / à la validité ; tester rigoureusement le document et modifier tous les autres outils d'enquête pertinents en conséquence.

## Questionnaire Ménage

**Panneau d'information sur les ménages**

**HH1**

L’enquête MICS utilise des numéros de grappes anonymes. L’utilisation de codes de secteur de dénombrement réels à partir de la base de sondage peut compromettre la confidentialité. Par conséquent, les numéros de grappes anonymes (de 001 à xxx, selon le nombre total de grappes) sont affectés à chaque secteur de dénombrement sélectionné. Le codage séquentiel du numéro des grappes doit donc être conservé dans toutes les enquêtes

**HH2**

Comme HH1 ci-dessus, les numéros des ménages anonymes doivent être utilisés dans les enquêtes MICS. Les numéros des ménages à partir des secteurs de dénombrement, des numéros de bâtiments du système d'adresse régulier, etc. ne doivent pas être utilisés. Les ménages sélectionnés dans chaque grappe doivent être numérotés de 01 à xx (en fonction de la taille de la grappe) avant le travail sur le terrain et ces chiffres devraient être utilisés par les équipes de terrain pour compléter les questionnaires

**HH3, HH4, HH16 et HH17**

Avant le début de l'enquête, on doit attribuer un code à deux chiffres à chaque enquêteur, superviseur, éditeur de terrain et opérateur de saisie. Par expérience, ces numéros peuvent même être attribués au début de la formation sur terrain et aucun schéma particulier n’est nécessaire, c'est à dire qu'il n'y a pas de valeur ajoutée à, par exemple, l'attribution du numéro 1-10 aux superviseurs, 11-20 aux éditeurs, etc. Si quelques personnes changent leurs positions au cours du travail de terrain, il est absolument nécessaire qu'elles conservent le même code tout au long de l'enquête.

Si le total de ces membres du personnel dépasse 99, des codes à trois chiffres sont nécessaires et donc le nombre d’espaces réservés dans HH3, HH4, HH16 et HH17 devrait passer de 2 à 3.

**HH6**

Normalement, ce poste devrait rester car figurant sur les questionnaires standard. Dans certaines enquêtes, cependant, les gestionnaires d'enquête préfèrent intégrer plus de détails dans la classification du lieu de résidence. Dans de tels cas, il est recommandé que HH6 reste intact mais qu’une question supplémentaire soit ajoutée pour capturer l'information supplémentaire. Conformément à la règle générale d’adaptation décrite ci-dessus, la nouvelle question serait numérotée HH6A. Par exemple, HH6A peut se lire comme suit : Capitale (1), Autre urbain (2), Rural (3). Dans un tel cas, il est conseillé de retirer HH6 du questionnaire, mais de permettre que la variable soit être générée selon la norme dans le traitement de données, à l’aide d’informations recueillies dans HH6A, c’est-à-dire recoder HH6A = 1, 2 en HH6 = 1 et HH6A = 3 en HH6 = 2.

**HH7**

Les questionnaires MICS standards supposent que les régions servent de principales divisions géographiques ou administratives. Même lorsque les régions sont utilisées, les catégories de réponse doivent être remplacées par les noms de régions utilisés dans l'enquête. Si d'autres types de divisions sont utilisés, tels que les états, les provinces, les districts, les gouvernorats, alors HH7 doit être modifié en conséquence. Dans certains cas, les gestionnaires de l'enquête préfèrent avoir une identification des divisions supplémentaires pour les questionnaires. Si, par exemple, en plus des régions, il y a une demande pour coder également le niveau suivant de division administrative, par exemple le district, ceci pourrait alors être inséré comme HH7A.

**HH8**

Cette question ne devrait être conservée que si l'enquête inclut un questionnaire individuel homme à administrer dans un sous-échantillon de ménages. Cette question doit être supprimée si le Questionnaire individuel homme n’est pas inclus ou si le Questionnaire individuel homme est inclus et sera administré dans tous les ménages.

Comme indiqué ci-dessus, dans le cas où cette question est supprimée, les numéros de questions pour le reste des questions de cette section doivent rester les mêmes ; aucune renumérotation des questions ne doit être faite.

**HH9**

Les catégories de "Résultat de l'enquête ménage" ne doivent pas être modifiées, quand bien même d'autres catégories peuvent être utilisées dans d'autres enquêtes-ménages menées dans le pays. Les codes existants servent à calculer les taux d'achèvement et de réponse.

**Phrases introductives**

Remplacer ‘***nom de l'enquête***’ par le nom de votre enquête.

Remplacer '***insérer affiliation propre au pays***’ par le nom de l'agence d'exécution dans votre pays. Estimer la durée approximative de l'interview à partir du pré-test et remplacer '***insérer le numéro***’ par cette estimation.

Normalement, d'autres modifications au libellé de ces phrases ne sont pas nécessaires. Toutefois, si cela est jugé nécessaire, le sens des phrases doit rester intact

**HH13A** & **HH13B**

Supprimer ces questions si l'enquête ne comprend pas le Questionnaire individuel homme.

Supprimer l'instruction à l'enquêteur ‘si le ménage est sélectionné pour le Questionnaire individuel homme’ si l'enquête comprend tous les hommes.

**Liste des membres du ménage**

Vérifier la définition de ‘ménage’ en usage dans votre pays. Ce sera normalement la définition utilisée dans votre recensement. Utiliser cette définition dans l'enquête pour déterminer les membres des ménages. Pour obtenir les définitions des ménages, consulter les autres documents MICS tels que le Manuel de cartographie et de liste des ménages et les Instructions à l’intention des superviseurs et éditeurs.

**HL5**

Vérifier les données précédentes relatives aux ménages, les données de recensement et consulter des experts : si les dates de naissance sont peu susceptibles d'être connues par la population en général, vous pouvez retirer cette question. Toutefois, les informations sur la date de naissance doivent être recueillies dans les questionnaires individuels. Si vous supprimez HL5, il vous faudra également modifier la référence à cette question dans le cadre des instructions de ce module.

**HL6A**

Ces informations ne sont nécessaires que pour la construction d'indicateurs sur le paludisme, en même temps que le module sur les Moustiquaires imprégnées d'insecticide. Garder cette question si vous incluez ce module. Sinon, la retirer.

**HL7A**

Supprimer cette question si l'enquête ne comprend pas le Questionnaire individuel homme.

Supprimer la partie du texte relative à l’instruction indiquant ‘... et le ménage est sélectionné pour le Questionnaire homme’ si l'enquête comprend tous les hommes.

**HL12A** & **HL14A**

N’inclure ces questions que s’il y a une migration considérable vers d'autres pays et qu’il existe une proportion considérable d'enfants dont le(s) parent(s) vit/vivent à l'étranger. Si vous avez décidé de retirer ces questions, les sauts dans le texte de l'instruction dans HL12 et HL14 '... et aller à HL13’ et ‘... et aller à HL15', devraient tous deux être supprimés.

**HL15**

Ces informations seront utilisées lors de l'analyse des différents indicateurs. Bien que ces informations soient obligatoires pour les modules sur le travail des enfants et la discipline de l'enfant, elles servent également à faire correspondre le/la répondant(e) du ménage à la mère / gardienne et à comparer les réponses des deux, pour différents indicateurs qui utilisent des enfants dans leurs dénominateurs.

**Module sur l'éducation**

**ED4A**

Si nécessaire, personnaliser les niveaux indiqués ici. ‘’Nécessaire’’ inclurait, par exemple, des systèmes éducatifs comportant une distinction nette entre le premier et le second cycle de l’enseignement secondaire, où le questionnaire devrait mieux correspondre aux réponses obtenues immédiatement. Il est important de retenir des ‘niveaux’ d'école formelle et de ne pas adapter, par exemple, pour inclure divers types d'écoles ou de niveaux. A l’instar de toutes les adaptations, évaluer l'impact avec à l'esprit les répercussions au sens plus large. Avec la caractéristique de base du niveau d'éducation, cette question sert à séparer les résultats.

Toute adaptation ici doit être reproduite dans ED6 et ED8 du module sur l'Education, ainsi que dans WB4 et MWB4 des questionnaires individuels femme et homme, respectivement.

**ED4B**

Si nécessaire, remplacer le terme ‘année’ par le terme utilisé localement, tel que ‘classe’.

Toute adaptation ici doit être reproduite ici dans ED6 et ED8 du module sur l'Education, ainsi que dans WB5 et MWB5 des questionnaires individuels femme et homme, respectivement.

**ED5 & ED7**

Adapter l'année scolaire en fonction de(s) l'année(s) scolaire(s) propre(s) au pays en rapport avec le moment approprié pour le travail de terrain de votre enquête:

* Si l'enquête est exclusivement menée au cours de l'année scolaire 2013-2014, ED5 doit se référer à l'année scolaire 2013-2014 et ED7 à l'année scolaire 2012-2013.
* Si l'enquête est effectuée après la fin de l'année scolaire 2013-2014, mais avant le début de l'année scolaire 2014-2015, ED5 doit se référer à l'année scolaire 2013-2014 et ED7 à l'année scolaire 2012-2013.
* Si l'enquête est menée après le début de l'année scolaire 2014-2015, ED5 doit se référer à l'année scolaire 2014-2015 et ED7 à l'année scolaire 2013-2014.
* Si l'année scolaire est équivalente à l'année civile, utiliser ‘Année scolaire 2014’ dans ED5 et ‘Année scolaire 2013’ dans ED7.
* Si le travail sur le terrain de l'enquête est effectué avec des interviews portant sur deux années scolaires, il faut une formulation prudente des années de référence. Veuillez demander l'avis de l'équipe mondiale des Enquêtes MICS.

**Sélection d'un enfant pour le Travail des enfants /la Discipline de l'enfant**

Si le pays décide de ne pas utiliser le module sur le Travail des enfants, il faudra faire ce qui suit :

* Changer le titre de la "Sélection d'un enfant pour le Travail des enfants / Discipline de l’enfant” en “Sélection d'un enfant pour la Discipline de l’enfant"
* Changer toutes les références à "1-17 ans" dans SL1, SL2, SL2A et SL8 , en “1-14 ans“.
* Supprimer le module sur le Travail des enfants.
* Supprimer CD1 et CD2 du module sur la Discipline de l’enfant.

Si le pays décide de ne pas utiliser le module sur la Discipline de l’enfant, il vous faudra faire ce qui suit:

* Changer le titre de "Sélection d'un enfant par le Travail des enfants / Discipline de l’enfant” en “Sélection d'un enfant pour le Travail des enfants".
* Changer toutes les références à "1-17 ans" dans SL1, SL2, SL2A et SL8 en "5-17 ans".
* Supprimer CL1 du module sur le Travail des enfants.
* Supprimer le module sur la Discipline des enfants.

**Module sur le Travail des enfants**

**CL2**

Dans la plupart des enquêtes aucun changement n'est nécessaire pour les quatre questions [A] - [D] dans CL2. Toutefois, veuillez examiner en vue de déterminer s’il ne serait pas utile d’inclure des exemples propres à chaque pays. Toutes les activités répertoriées dans les Questions [A] à [D] comptent comme des activités économiques pour le calcul de l'indicateur sur le travail des enfants et des ajouts ou des changements doivent être faits selon les activités liées à la question individuelle comme décrit ci-dessous.

La question [A] désigne une série d'activités liées à l'agriculture auxquelles l'enfant peut s’être adonné ou avoir contribué. [B] désigne une série d'activités liées à d'autres types d'entreprise familiale, entreprise que l'enfant peut posséder ou que possèdent des parents, dans laquelle l'enfant peut avoir travaillé avec ou sans paiement. [C] désigne la production ou à la vente de différents types de produits, tels que des articles, des produits d’artisanat, des vêtements, de la nourriture ou des produits agricoles. [D] est destiné à capturer toutes les autres activités relatives à la production et / ou la distribution de biens et services non couverts dans les trois questions précédentes. Veuillez noter qu’on ne vise pas à capturer ici les activités telles que le nettoyage ou la cuisson pour le ménage, mais plutôt dans la question CL10.

**CL5, CL6, and CL7**

Les trois questions étant conçues pour déterminer si l'enfant travaille dans des conditions dangereuses, décrire les conditions dangereuses les plus courantes dans lesquelles peuvent travailler les enfants travailleurs. Il est nécessaire de revoir les conditions prévues dans ces questions (en particulier celles figurant dans CL7) afin de déterminer si elles sont adéquates dans le cadre spécifique au pays. Les experts en Travail des enfants doivent être consultés, par exemple au sein du ministère du Travail, de l'UNICEF, de l'OIT ou autres, de même que les enquêtes antérieures autonomes sur le travail des enfants ou les enquêtes qui comportaient des modules sur le travail des enfants, telle que l’enquête emploi. D'autres questions peuvent être ajoutées soit avant CL5, CL6 ou CL7 (soit dans CL7, avant CL7 [F]). La décision de placement doit être évaluée en fonction de la question particulière.

Sur la première réponse 'Oui' à ces trois questions types, l’instruction ‘passer à’ souligne la série de questions suivante (CL8). La liste des conditions décrites dans CL7 doit être conçue pour s’enquérir de la condition la plus répandue, réduisant ainsi le temps total de l'entrevue. Veuillez conserver les codes et garder [F] comme la dernière question, car elle est destinée à relever toute autre situation dangereuse non demandée directement.

Si le pays s’intéresse aux informations détaillées relatives aux conditions dangereuses dans lesquelles les enfants peuvent travailler, toutes les instructions ‘passer à’ CL8 dans les questions CL5, CL6 et CL7 peuvent être enlevées. La suppression des instructions ‘passer à’ CL8 permet la collecte d’informations sur les différentes conditions dangereuses, car il pourrait être courant pour un enfant d'être exposé à plus d'une d'entre elles. Cependant, il est important de se rappeler que la suppression de ces sauts allonge l'interview.

Si cette personnalisation est adoptée, il n'est pas nécessaire de réorganiser les questions dans CL7 par ordre d'importance.

**CL10**

Cette liste comprend les tâches ménagères les plus courantes et fastidieuses. Cependant, vous aurez peut-être tendance à ajouter des tâches propres au pays, non déjà mentionnées. Veuillez insérer une corvée supplémentaire quelconque au-dessus de la question [G] car cela est destiné à capturer les tâches non spécifiquement mentionnées. Egalement, garder à l'esprit que les tâches ne doivent pas être des activités économiques car celles-ci doivent exclusivement être capturées dans CL2. À cet égard, noter également que chercher de l'eau et ramasser du bois sont déjà posés dans la question CL9.

Consulter des experts en statistiques du travail en ce qui concerne les modifications souhaitées à CL10.

**Module sur la Discipline de l’enfant**

Ce module nécessite une bonne formation des enquêteurs, des éditeurs et des superviseurs. Les questions de ce module portent sur les méthodes disciplinaires qui peuvent être très courantes et d'autres qui sont fortement condamnées voire interdites et les attitudes envers les méthodes de discipline varient beaucoup entre les pays. Il faut du temps supplémentaire pour pratiquer l'utilisation de ces questions lors des séances de formation à l’aide de jeux de rôle et lors des entrevues de l'étude pilote (pratique sur le terrain). Noter que le personnel de terrain peut avoir des opinions bien arrêtées sur ces mesures disciplinaires et vous devez vous assurer que leurs points de vue n’interfèrent pas avec la collecte d'informations dans le module.

L’attention la plus grande doit être portée à la traduction des questions de ce module. Les questions portant sur les méthodes disciplinaires allant de méthodes non-violentes à l'agression psychologique et au châtiment corporel, il ne faut donc pas changer l'ordre de ces questions. Noter que nous ne nous renseignons pas sur les conséquences de ces actions, mais uniquement si les actions ont eu lieu. Les pratiques courantes dans une culture peuvent être absentes dans une autre. Les éléments de la discipline dans le module ont été choisis avec l'aide d'experts et visent à inclure des comportements qui sont universels - et qui vont des comportements courants à ceux qui sont rares. Lorsqu'elles sont correctement traduites, ces pratiques doivent être comprises et applicables dans pratiquement tous les milieux. Veuillez lire les instructions relatives à chaque question pour vous assurer que vous et vos traducteurs savez ce que l'on entend par chacune d'elle.

**Module sur les Caractéristiques du ménage**

**HC1A**-**HC1B**-**HC1C**

Les questions sur la religion, la langue et l'origine ethnique doivent être adaptées à l'environnement propre à chaque pays. Ces questions visent à identifier les caractéristiques socioculturelles des ménages. Certains groupes socioculturels ont tendance à être plus vulnérables ou défavorisés que d'autres. Selon les critères utilisés dans votre pays pour la différence entre ces groupes, vous souhaitez peut-être supprimer une ou deux de ces questions si l’une seule d'entre elles est suffisante, ou ajouter une question similaire qui utilise un critère autre que la religion, l'ethnie ou la langue maternelle. Par exemple, dans certains pays, poser des questions sur la nationalité peut être nécessaire pour faire la différence entre les différents groupes.

**HC3**

Adapter les catégories de réponse afin d’inclure les revêtements de sol pertinents au niveau local et d'exclure ceux non applicables. Si certains matériaux couramment utilisés dans le pays sont semblables à d’autres déjà inclus dans l'une des catégories de réponses, vous pouvez simplement ajouter ces matériaux à la ligne.

**HC4**

Adapter les catégories de réponse afin d’inclure les matériaux de toiture pertinents au niveau local et d'exclure ceux non applicables. Si certains matériaux couramment utilisés dans le pays sont semblables à d’autres déjà inclus dans l'une des catégories de réponses, vous pouvez simplement ajouter ces matériaux à la ligne.

**HC5**

Adapter les catégories de réponse afin d’inclure les matériaux des murs pertinents au niveau local et d'exclure ceux non applicables. Si certains matériaux couramment utilisés dans le pays ont semblables à d’autre déjà inclus dans l'une des catégories de réponses, vous pouvez simplement ajouter ces matériaux à la ligne.

**HC6**

Veuillez-vous référer à <http://www.eia.doe.gov/glossary/index.html> pour les descriptions des catégories de réponse. Certaines personnalisations dans les catégories de réponses peuvent être nécessaires ici. Si disponibles, utiliser les enquêtes précédentes réalisées dans le cadre des programmes d'enquêtes mondiales telles que MICS et / ou EDS pour appuyer l’adaptation de cette question. Ne pas apporter des modifications aux catégories de réponse aveuglément selon les enquêtes précédentes ; étudier les résultats et faire preuve de précautions.

**HC8**

En outre, chaque enquête doit ajouter au moins quatre appareils ménagers supplémentaires afin que la liste comprenne au moins trois éléments que même un ménage pauvre peut avoir, au moins trois articles qu'un ménage à revenu moyen peut avoir et au moins trois articles qu'un ménage à revenu élevé peut avoir. Certains ajouts possibles sont l’horloge, la pompe à eau, le moulin à grain, le ventilateur, le mixeur, le chauffe-eau, le groupe électrogène, le lave-linge, le four micro-ondes, l’ordinateur, le magnétoscope ou le lecteur DVD, le lecteur de cassette ou de CD, l’appareil photo, le climatiseur ou le refroidisseur d’air ou la machine à coudre.

**HC9**

Vous pouvez ajouter d'autres objets personnels à la liste

**HC12**

Si les unités de mesure autres que les hectares sont couramment utilisés, adapter la question pour permettre l'enregistrement d'unités couramment utilisées, par exemple, acres ou m2. Par exemple, si les répondant(e)s doivent répondre parfois en hectares et parfois en acres, vous pouvez changer les catégories de question et de réponse comme suit:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **HC12**. Combien d’hectares ou d’acres de terres agricoles possedent les membres de ce menage?  *Enregistrer la réponse comme indiquée par le/la répondant(e) en encerclant d’abord l’unité de mesure. Si inférieure à 1, enregistrer “00”. Si 95 ou plus, enregistrer “95”. Si inconnue, encercler “998”.* | Hectares 1 \_\_\_ \_\_\_  Acres 2 \_\_\_ \_\_\_  NSP 998 |  |

**HC14**

Ajouter à la liste les animaux propres au pays, le cas échéant, tels que les bœufs, les buffles d'eau, les chameaux, les lamas, les alpagas, les canards, les oies. Ne pas ajouter une catégorie non spécifique comme "Autre (préciser)" à moins qu’elle ne soit qu’à des fins de pré-tests.

**Module sur les Moustiquaires imprégnées d’insecticide**

Ce module doit être supprimé dans les enquêtes qui ne couvrent pas les zones touchées par le paludisme.

**TN5**

Les catégories de réponses vont nécessiter un ajustement. Veuillez consulter le programme national de lutte contre le paludisme pour aider à identifier les marques de moustiquaires et à obtenir des photographies et / ou des descriptions de logos de marques qui servent d’aides sur le terrain. Vous devez insérer les noms de marques de moustiquaires traitées de façon permanente et de moustiquaires prétraitées disponibles dans le pays. Vous pouvez également insérer les noms de marques de moustiquaires non traitées si celles-ci sont courantes, bien connues, et identifiables.

**Module sur la pulvérisation intra-domiciliaire**

Ce module doit être supprimé dans le questionnaire ménage dans les enquêtes qui ne couvrent pas les zones touchées par le paludisme ou là où il n'existe pas de programme organisé de pulvérisation intra-domiciliaire.

**IS2**

Vous pouvez préciser les noms courants des programmes, des sociétés ou des ONG que les répondant(e)s utilisent, tout en conservant les catégories.

**Module sur l’eau et l’assainissement**

**WS1**-**WS2**

D’après les enquêtes précédentes et les conseils d'experts, déterminer si des sources d'eau supplémentaires sont généralement utilisées dans votre localité et ajouter celles-ci à des catégories de réponse dans WS1 et WS2. Assurez-vous de maintenir les catégories (et ne supprimer que si vous êtes certain qu’une catégorie n'est pas applicable dans votre enquête) ainsi que les titres de catégories figurant dans le questionnaire. Ceux-ci permettront de déterminer le nombre de ménages à compter dans le numérateur des indicateurs de l'eau et de l'assainissement (voir la liste des indicateurs MICS).

**WS7**

(B): Le chlore libre peut être utilisé sous la forme d'hypochlorite de sodium liquide, d'hypochlorite de calcium solide et de poudre de blanchiment (chlorure de chaux).

(D): La céramique peut comprendre les argiles, la terre à diatomées, le verre et autres particules fines.

**WS8**

Tous les autres types habituels d'installations qui ne relèvent pas de ces catégories doivent également être inscrits ici. Cependant, assurez-vous de conserver les catégories (et ne supprimer que si vous êtes certain qu’une catégorie ne s’applique pas à votre enquête) indiquées sur le questionnaire MICS standard.

**Module sur le lavage des mains**

**HW1**

S'il y a des preuves qu'il existe des nombres importants de ménages (plus de 5 pour cent) où il n'y a pas un endroit pour se laver les mains, mais plutôt un objet mobile (comme un seau, un bassin, un contenant ou une bouilloire) qui est utilisé par les gens pour se laver ou rincer les mains, un code distinct ‘4’ peut être ajouté aux catégories de réponses, comme ‘bouilloire / bol / bassin mobile’. Un ‘passer à’ HW4 pour cette catégorie de réponse supplémentaire doit également être inséré.

**HW3A**-**HW3B**-**HW4**-**HW5B**

Adapter les questions pour que les produits de nettoyage utilisés localement (cendres / boue / sable) ne soient inclus que si en usage.

**Module sur l’iodation du sel**

Le sel contenant 15 parties par million (ppm) ou plus d’iodate / iodure est considéré comme suffisamment iodé, conformément à l'indicateur convenu à l'échelle internationale pour la consommation de sel iodé. Aussi, est-il important que les kits de test de sel utilisés dans les enquêtes MICS aient un seuil de 15 ppm, quand bien même un seuil différent est couramment utilisé dans le pays. En outre, tout doit être fait pour n’utiliser que les kits ayant un seuil unique ; en d'autres termes, la solution dans le kit ne doit établir une distinction qu’entre moins de 15 ppm contre supérieure ou égale à 15 ppm, en plus de 0 ppm. Vous assurer que vous disposez du/des kit(s) de test approprié(s) pour le type de fortifiant(s) utilisé(s) dans votre pays.

Normalement, le test soit d’iodate soit d’iodure est suffisant ; cependant, dans quelques pays, les deux types de sel iodé sont couramment disponibles. C'est généralement le cas des pays ou des régions où la totalité ou une partie importante du sel disponible est importée. Il est nécessaire d'en discuter avec les experts en la matière, c'est-à-dire soit le personnel du service nutrition au Bureau de pays ou régional de l'UNICEF, le Ministère de la santé, soit le groupe d'experts engagés pour personnaliser le module sur l'Allaitement maternel et la consommation d’aliments dans le Questionnaire pour enfants de moins de 5 ans.

Si les deux types de sel sont répandus dans le pays, vous devez tester les deux méthodes d'iodation. Cela va nécessiter l'utilisation de deux types de kits de test. Le module sur l'iodation du sel doit être adapté afin d’inclure les résultats des deux tests ; le premier test doit porter sur la méthode la plus répandue de l'iodation, car cela permettra d'économiser beaucoup de temps sur le terrain.

L'exemple d’adaptation suivant suppose que l'iodate est la méthode la plus courante de l'iodation, comme c'est le cas dans la plupart des pays. Veuillez noter qu’une question individuelle est également insérée pour la re-vérification nécessaire de l’iodate, car cette étape peut par ailleurs être oubliée par les enquêteurs.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **iodation DU SEL SI** | | |
| **SI1**. NOUS VOUDRIONS VERIFIER SI LE SEL UTILISE DANS VOTRE MENAGE EST IODISE. PUIS-JE AVOIR UN ECHANTILLON DU SEL UTILISE POUR CUISINER LES REPAS DANS VOTRE MENAGE?  *Premier test de l’iodate à l’aide du kit de test à capuchon bleu et encercler le code de réponse approprié.* | Non iodé - 0 PPM 1  Plus de 0 PPM & moins de 15 PPM 2  15 PPM ou plus 3  Pas de sel dans la maison 4  Sel non testé  (*préciser la raison*) 5 | 2⇨HH20  3⇨HH20  4⇨HH20  5⇨HH20 |
| **SI2**. LE SEL N'A PAS REAGI A MON TEST, DONC JE VOUDRAIS EFFECTUER UN OU DEUX AUTRES TESTS SELON LA METHODE D'ANALYSE QUE NOUS UTILISONS. PUIS-JE AVOIR UN AUTRE ECHANTILLON DU MEME SEL?  *Utiliser la solution de re-vérification du kit de test à capuchon bleu sur le nouvel échantillon et effectuer un autre test. Encercler le code de réponse approprié.* | Non iodé - 0 PPM 1  Plus de 0 PPM & moins de 15 PPM 2  15 PPM ou plus 3  Sel non testé  (*préciser la raison*) 5 | 2⇨HH20  3⇨HH20  5⇨HH20 |
| **SI3**. *Prélever un nouvel échantillon et tester l'iodure à l’aide du kit de test à capuchon rouge. Encercler le code de réponse approprié.* | Non iodé - 0 PPM 1  Plus de 0 PPM & moins de 15 PPM 2  15 PPM ou plus 3  Sel non testé  (*préciser la raison*) 5 |  |

## Questionnaire individuel femme

Ce questionnaire ne doit être administré que par une enquêtrice formée. Il comprend des modules et des questions sur des thèmes sensibles et privés tels que les comportements sexuels, la contraception et le VIH / SIDA. L'emploi d'un enquêteur risque de se traduire par la collecte d'informations non fiables, voire compromettre l'administration du questionnaire dans son ensemble et conduire à un refus.

Il est également fortement recommandé que les enquêtrices fassent tous les efforts pour interroger les femmes seules.

**Panneau d'information de la femme**

**Phrases introductives**

Remplacez ’***nom de l'enquête***’ par le nom de votre enquête

Remplacez '***insérer affiliation spécifique au pays***’ par le nom de l'agence d'exécution dans votre pays. Estimer la durée approximative de l'interview du pré-test et remplacer '***insérer le nombre***’ par cette estimation.

**WM5, WM8 et WM9**

Voir les instructions relatives à l’adaptation de HH3, HH4, HH16 et HH17.

**Module sur le passé de la femme**

**WB4**

Toute adaptation ici doit correspondre à ED4A.

**WB5**

Toute adaptation ici doit correspondre à ED4B

**WB6**

S'il existe des preuves que des proportions importantes de femmes ayant fréquenté l'école secondaire pourraient être analphabètes et s'il y a un intérêt dans le pays pour générer des données à ce sujet, le filtre pourrait être changé afin de permettre l’administration du test d'alphabétisation à celles qui ont fréquenté l'école secondaire.

**WB7**

Prendre des dispositions pour disposer de cartes avec quatre phrases simples écrites dessus et se rapportant à la vie quotidienne. Donner un exemplaire de la carte à chaque enquêtrice avant le début des travaux sur le terrain. Si les entrevues seront menées dans plus d'une langue, préparer des cartes pour chaque langue utilisée dans les entrevues. L'intention est de savoir si la répondante est alphabétisée dans n'importe quelle langue. Adapter la liste des phrases dans le questionnaire type afin d’inclure des phrases culturellement pertinentes.

Phrases d’exemple pour le test d'alphabétisation:

1. L'enfant est en train de lire un livre.

2. Les pluies sont arrivées plus tard cette année.

3. Les parents doivent s'occuper de leurs enfants.

4. L'agriculture est un travail difficile.

**Module sur l'accès aux médias et l'utilisation de la Technologie de l'information / communication**

Aucune modification n'est nécessaire.

**Module sur la fécondité**

N’inclure ce module que lorsqu’il n’est pas prévu d’inclure un historique de naissances. Lorsqu’il est prévu d’inclure un historique de naissances, ce module doit être supprimé et seuls les modules ‘ Fécondité / Historique de naissances’ doivent être maintenus.

**CM13**

L'année de référence dans la question “ (mois de l'interview) en 2011" doit être changée à 2012, si l'enquête est en train d’être menée en 2014 (et en 2013 pour les enquêtes menées en 2015).

**Module sur la fécondité/l’historique des naissances**

Les instructions ici doivent être précédées de celles relatives à la fécondité pour les questions CM1 à CM10 dans le questionnaire individuel femmes MICS standard. Lorsque le module sur l’historique des naissances est ajouté, une version différente de CM11 remplace celle du module sur la fécondité. Encore une fois, une version différente de CM13 est placée après le module sur l’Historique de naissances.

**CM13**

L'année de référence dans la question “ (mois de l'interview) en 2011" doit être changée à l'année d'enquête moins 2 Par exemple, si l'enquête est menée en 2014, l'année de référence doit être changée à 2012 (et en 2013 pour les enquêtes menées en 2015).

**Module sur le désir de la dernière naissance**

Aucune modification n'est nécessaire.

**Module sur la santé de la mère et du nouveau-né**

**MN2**

Les catégories de prestataires doivent être convenablement adaptées et traduites pour le contexte local, en fonction du système de soins de santé du pays, de l'expérience des enquêtes précédentes, des conseils d'experts ainsi que du pré-test. Il est important de maintenir les grandes catégories présentées ici. Nous devons être en mesure de faire la distinction entre les soins prénatals dispensés par des professionnels de santé et les soins dispensés par les autres. Vous devez donner aux enquêtrices des définitions de chaque type de prestataire au cours de la formation. La catégorie ‘sage-femme auxiliaire' nécessite habituellement l’adaptation basée sur le terme local utilisé dans le pays et doit être indiquée séparément (à ne pas regrouper avec 'infirmière / sage-femme’), car n’étant pas considérée comme personnel de santé qualifié.

**MN6**

Adapter le libellé utilisé pour décrire une injection contre le tétanos et les questions de clarification supplémentaires en précisant l’endroit le plus fréquemment utilisé (au bras ou à l'épaule).

**MN12**-**MN16**

Les questions MN12 à MN16 sont appropriées pour les pays touchés par le paludisme. Dans d'autres pays, il est prévu que ces questions soient exclues et qu’un saut différent soit nécessaire dans MN8, MN9 et MN10 (sauts à MN17 au lieu de MN12). En outre, vous êtes censé supprimer le texte relatif à ces questions (MN12-MN16) dans les Instructions aux Enquêteurs.

**Lorsque les questions MN12 à MN16 ne sont pas utilisées:**

1. Changer ce qui suit à **MN8** :

Si une femme a déclaré au moins deux injections contre le tétanos au cours de sa dernière grossesse, le saut doit aller à MN17 au lieu de MN12.

1. Changer ce qui suit à **MN9** :

Une réponse par ‘NON’ ou ‘NSP’ doit passer à MN17 au lieu de MN12.

1. Changer ce qui suit à **MN10** :

Une réponse ‘NSP’ doit passer à MN17 au lieu de MN12.

Supprimer les questions MN12-MN16 mais ne pas renuméroter les questions restantes dans ce module car cela pourrait facilement conduire à des sauts incorrects ou à des problèmes dans le questionnaire et des modifications inutiles aux outils de traitement de données.

**MN14**

Consulter les autorités de santé pour savoir si la chloroquine est encore administrée dans le pays dans le cadre du programme de prévention du paludisme chez les femmes enceintes. Si non, supprimer cette catégorie de réponse.

Fournir aux enquêteurs des images ou des paquets de médicaments antipaludéens classiques utilisés dans le pays, à montrer aux répondantes au cours des entrevues.

**MN17**

Les catégories de codage doivent être élaborées localement et révisées en fonction du pré-test. Cependant, les grandes catégories doivent être maintenues. Encore une fois, nous avons besoin de savoir si la personne qui a assisté pendant l'accouchement était un professionnel de la santé ou une autre personne.

**MN18**

Les catégories de codage doivent être élaborées localement et révisées en fonction du pré-test. Vous assurer de maintenir les grandes catégories, afin d’être en mesure de faire la distinction entre les établissements de santé privés et publics ou d'autres endroits.

**MN22**

Si la livre au lieu du kilogramme est utilisée, adapter les catégories de réponse pour désigner la livre. Si la livre ainsi que le kilogramme sont utilisés, adapter le questionnaire afin d’inclure des catégories distinctes pour l'enregistrement du poids en livres. Ne jamais permettre la saisie de différentes unités de poids dans les mêmes espaces.

**MN27**

Les catégories de codage peuvent être adaptées localement et révisées en fonction du pré-test.

**Module sur les bilans de santé post-natals**

**PN13**

Les catégories de codage doivent être élaborées localement et révisées en fonction du pré-test. Cependant, les grandes catégories doivent être maintenues. Encore une fois, nous avons besoin de savoir si la personne qui a procédé au bilan de santé était un professionnel de la santé ou une autre personne. Normalement, ces catégories doivent être compatibles avec les catégories indiquées dans MN17.

**PN14**

Les catégories de codage doivent être élaborées localement et révisées en fonction du pré-test. Vous assurer de maintenir les grandes catégories afin d’être en mesure de faire la distinction entre les établissements de santé privés et publics ou d'autres endroits. Normalement, ces catégories doivent être compatibles avec celles dans MN18.

**PN22**

Les catégories de codage doivent être élaborées localement et révisées en fonction du pré-test. Cependant, les grandes catégories doivent être maintenues. Encore une fois, nous avons besoin de savoir si la personne qui a assisté lors l'accouchement était un professionnel de la santé ou une autre personne. Normalement, ces catégories doivent être compatibles avec celles indiquées dans PN13.

**PN23**

Les catégories de codage doivent être élaborées localement et révisées en fonction du pré-test. Vous assurer de maintenir les grandes catégories afin d’être en mesure de faire la distinction entre les établissements de santé privés et publics ou d'autres endroits. Normalement, ces catégories doivent être compatibles avec celles indiquées dans PN14.

**Module sur les symptômes de maladies**

Aucune modification n'est nécessaire. Vous pouvez ajouter les symptômes qui se sont révélés être répandus dans d'autres enquêtes ou que vous trouvez répandus lors de votre pré-test, mais il est important de le faire sans compromettre le calcul de l'indicateur. Garder la règle des concepts comparables à l'esprit.

**Module sur la Contraception**

Chaque coordinateur national devra prendre des décisions sur la manière d'introduire ces questions. Une introduction appropriée devrait être fournie aux travailleurs sur le terrain. Les enquêtrices doivent être particulièrement habiles dans la manière d’aborder ces sujets sensibles. Comme indiqué précédemment, les enquêtrices doivent toujours être des femmes. Les enquêteurs ne doivent pas être employés pour poser ces questions aux femmes.

Certains pays peuvent vouloir ne poser ces questions sur la contraception qu’aux femmes ayant déjà été mariées. Dans de tels cas, vous voudrez peut-être introduire une question filtre avant CP1, codée CP0, où l’enquêtrice marque si la femme a déjà été mariée et passe au module suivant si la réponse est ‘non’.

**CP3**

La catégorie de réponse à MAMA (la méthode de l’allaitement maternel et de l'aménorrhée) doit être exclue dans les pays où il n'existe pas de programme MAMA spécifique (qui forme et encadre les femmes), car pouvant être facilement confondue avec l'allaitement. Bien que MAMA soit une méthode basée sur l'allaitement maternel, la femme est tenue de répondre à un certain nombre de critères pour être considérée comme usagère de MAMA : Allaiter un nourrisson de moins de 6 mois dont la seule source de nutrition est le lait maternel, l'allaitement du nourrisson au moins toutes les quatre heures pendant la journée et au moins toutes les six heures la nuit et ne pas avoir eu de menstruation pendant au moins 56 jours après l'accouchement. Dans le même temps, l'allaitement ne devrait pas être ajouté comme une catégorie de méthode de contraception distincte aux questionnaires car il ne peut être considéré comme une méthode de contraception.

**Module sur les besoins non satisfaits**

Aucune modification n'est nécessaire.

**Module sur les mutilations génitales féminines /Excision**

Si le questionnaire individuel femmes ne comprend pas l'Historique des naissances, veuillez voir l'Annexe A pour obtenir des instructions relatives aux adaptations nécessaires. Indépendamment de cela, ce qui suit doit être considéré également :

**FG1, FG3, FG7, FG8, FG15, et FG20**

Le terme circoncision est utilisé dans ces questions. Comme indiqué précédemment dans le présent document, un terme peut être changé en concept comparable en vue d’assurer une compréhension appropriée de la notion utilisée quotidiennement au niveau local.

**FG8**

Vous devez adapter les catégories de codage au niveau local et les réviser en fonction des informations recueillies avant l'enquête et du pré-test. Cependant, les grandes catégories doivent être maintenues. Nous ne nous intéressons qu’aux catégories de codage détaillées relatives à ‘Professionnel de la santé’ dans les pays où les professionnels de la santé effectuent un grand nombre de circoncisions.

**FG20**

Vous devez adapter les catégories de codage au niveau local et les réviser en fonction des informations recueillies avant l'enquête et du pré-test. Cependant, les grandes catégories doivent être maintenues. Nous nous intéressons qu’aux catégories de codage détaillées relatives à ‘Professionnel de la santé’ dans les pays où les professionnels de la santé effectuent un grand nombre de circoncisions. Normalement, ces catégories doivent être compatibles avec celles dans FG8.

**Module sur les attitudes envers la violence conjugale**

Ce module ne comporte qu’une question.

Garder les situations telles qu'elles sont décrites dans le module (A à E) puisqu’elles serviront aux comparaisons entre pays. Vous pouvez ajouter d'autres situations que vous estimez également être culturellement pertinentes. Cependant, vous assurer que l'ajout de toute situation tienne compte des attentes culturelles des femmes ou de leur statut perçu dans la société

Le but de cette question est de capturer l'acceptation sociale de la violence (dans des contextes où les femmes ont un statut inférieur dans la société) comme une mesure disciplinaire quand une femme ne respecte pas certains rôles sexo-spécifiques. Par exemple, il ne serait pas approprié ici d’ajouter la circonstance ‘si elle vole’ puisqu'il s'agit d'un comportement (généralement) inacceptable pour aussi bien les hommes que les femmes. Comme mentionné, les ajouts doivent être considérés dans le contexte des attentes culturelles spécifiques aux femmes. Par conséquent, les ajouts courants tels que ‘’Si elle ne respecte pas la belle-mère’’ ou ‘’Si elle est infidèle", ne seraient pas applicables dans tous les contextes, c'est-à-dire qu'ils pourraient être tout aussi inacceptables pour les deux sexes.

Bien que la question désigne spécifiquement ‘mari’, ceci pourrait être adapté et se lire ‘mari / partenaire’ si les unions libres sont monnaie courante dans le pays.

**Module sur le mariage/l’union**

Adapter les termes et concepts utilisés dans ce module à votre pays. Dans certains pays, les ‘unions fondées sur des visites’ peuvent être plus fréquentes, par exemple, où l'homme et la femme vivent dans des ménages différents, mais considèrent toujours que leur relation est une ‘union’. Dans d'autres cultures, seuls les ‘mariages civils’ peuvent être considérés comme des unions et ceux en unions religieuses peuvent ne pas se considérer comme ‘mariés’ voire ‘en union’. Etre très prudent dans l'adaptation des termes et concepts dans le module. Vous pouvez peut être poser une question supplémentaire pour vous renseigner sur le type de mariage / union. Contacter le coordonnateur régional MICS si vous en avez l'intention.

**MA3**-**MA4**

Dans les pays où la polygamie n'est pas pratiquée ou est rare, les deux questions suivantes (MA3 et MA4) doivent être enlevées et toutes les réponses à MA2 doivent passer à MA7:

Modifier les éléments suivants dans MA2 :

• Si l'âge de l'époux / partenaire est donné, ajouter un saut à MA7 ;

• Si l'âge de l'époux / partenaire n'est pas connu (‘’NSP’’), ajouter un saut à MA7.

Après avoir retiré MA3 et MA4, ne pas renuméroter les questions restantes, car cela pourrait facilement conduire à des sauts incorrects ou des problèmes dans le questionnaire ainsi qu’à des modifications inutiles aux outils de traitement de données.

**MA6**

Adapter cette question à la situation dans votre pays et / ou décrire aux enquêtrices ce que désigne chacune des catégories. Dans certaines cultures, le mot ‘matrimonial’ n'est pas utilisé pour les unions informelles ; supprimer le mot ‘matrimonial’ de la question si nécessaire et demander "Quelle est votre situation maintenant : Etes-vous veuve, divorcée ou séparée?"

**Module sur le comportement sexuel**

Ce module devrait être inclus dans les pays où le VIH / sida est un risque potentiel. Il est destiné à mesurer les comportements chez les femmes qui provoquent un risque accru de l'infection au virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

La place de ce module est importante. Il doit venir immédiatement après le module sur le Mariage / Union pour veiller à ce que le rapport soit établi, mais avant le module sur le VIH / SIDA pour éviter de biaiser les réponses.

La plupart des indicateurs calculés à partir de ce module sont dépendants les uns des autres ; il faut faire attention de ne pas supprimer des questions qui contribuent au calcul des indicateurs connexes.

**Module sur le VIH/sida**

Tout au long de ce module, le terme "virus du SIDA" est utilisé quoique, techniquement parlant, le sida soit la maladie causée par le VIH. Cependant, parmi le public, le terme SIDA est connu plus largement par rapport au VIH et la distinction entre le sida et le VIH peut ne pas être très claire. Afin d'éviter ‘’Ne sait pas’’ à la question, ce module utilise le terme virus du sida. Pendant la formation, ceci devrait être souligné et les enquêtrices doivent savoir que l'objectif est de se référer au virus, pas à la maladie.

La plupart des indicateurs calculés à partir de ce module sont dépendants les uns des autres ; il faut faire attention de ne pas supprimer les questions qui contribuent au calcul des indicateurs connexes.

Les questions HA3, HA5 et HA6 s'enquièrent des idées fausses locales et peuvent être remplacées par les idées fausses les plus courantes dans votre pays. Les exemples sont notamment: ‘’Une personne peut-elle contracter le VIH en embrassant ou en serrant la main d’une personne qui est infectée?" et "Une personne peut-elle contracter le VIH en embrassant une personne infectée?’’.

Il est important que tous les ajouts soient fondés sur des preuves d'autres idées fausses. En outre, les nouvelles questions, soit par le remplacement soit par l'ajout à celles existant, doivent recevoir un nouveau numéro. Par exemple, si l'on insère une question supplémentaire entre H3 et HA4, la nouvelle question doit être nommée HA3A.

**HA3**

Adapter les termes ‘sorcellerie’ et ‘moyen surnaturel’ dans cette question à ceux utilisés localement. Comme indiqué ci-dessus, vous pouvez même retirer cette question et / ou en ajouter une désignant une autre idée fausse locale, si l’idée fausse à propos de la sorcellerie n'est pas courante dans votre pays.

**Module sur la mortalité maternelle**

Aucune modification n'est nécessaire.

**Module sur la consommation de tabac et d’alcool**

**TA5**

Les produits du tabac fumés mentionnés aux questions TA6 et TA8 doivent être adaptés au niveau local, afin de n'inclure que les produits du tabac à fumer couramment consommés dans le pays.

**TA9**

Les produits du tabac sans fumée mentionnés dans TA10 et TA12 doivent être adaptés au niveau local, afin de n'inclure que les produits du tabac sans fumée couramment consommés dans le pays

**TA15**

Les boissons alcoolisées mentionnées doivent être adaptées au niveau local, afin de n'inclure que les boissons alcoolisées consommées dans le pays.

**Module sur la satisfaction à l’égard de la vie**

**LS5**

Si l'enquête est menée durant l'année scolaire, le libellé de la question doit être ‘’l'année scolaire en cours’’ ; si tout ou partie des travaux sur le terrain de l'enquête est mené(e) pendant les vacances entre des années scolaires, la référence appropriée à la dernière année scolaire doit être utilisée, telle que "l'Année scolaire 2012-2013". La question doit être adaptée en conséquence, avant le début de la collecte des données. Veuillez-vous référer également aux instructions relatives à l’adaptation d’ED5 et ED7.

## Questionnaire individuel homme

Etant donné que la majorité des modules et des questions du questionnaire individuel homme et du questionnaire individuel femme sont très semblables, les instructions pour remplir le questionnaire individuel homme présenté ici ne comprennent que les explications relatives aux questions ou modules supplémentaires inclus.

Lors de la préparation des Instructions aux enquêteurs, veuillez copier les explications données pour le Questionnaire Individuel femme et adapter le contenu en fonction des modules inclus dans votre enquête.

**Principales différences avec le questionnaire individuel femme**

Toutes les abréviations des modules et les numéros des questions de ce questionnaire ont une lettre supplémentaire "M" pour indiquer que les modules et les questions sont pour les hommes pris individuellement.

Le terme ‘femme’ a été remplacé par ’homme’ dans les noms de modules, les questions et chaque fois que nécessaire.

Le terme ‘mari’ a été remplacé par ‘épouse’ dans les questions et chaque fois que nécessaire

## Questionnaire pour les enfants de moins de cinq ans

**Panneau d’information sur les enfants de moins de cinq ans**

**Phrases introductives**

Remplacer ‘***nom de l'enquête***’ par le nom de votre enquête.

Lorsque les questionnaires sont adaptés, remplacer '***affiliation propre au pays***’ par le nom de l'agence d'exécution dans votre pays.

Estimer la durée approximative de l'interview portant sur les moins de cinq ans au cours du pré-test et remplacer '***insérer le nombre***’ par cette estimation.

**UF7, UF10, and UF11**

Veuillez voir les instructions relatives à l’adaptation de 'HH3, HH, HH16 et HH17’

**Module sur l’âge**

La date de naissance de l'enfant est très importante dans cette enquête. Pour un certain nombre d'indicateurs, y compris ceux sur l'anthropométrie, la vaccination et l'allaitement, nous devons avoir l'âge exact des enfants en mois pour être en mesure de calculer les indicateurs pertinents.

**Module sur l’enregistrement des naissances**

**BR1**

Un ‘certificat de naissance’ est un acte d'état civil qui documente la naissance d'un enfant. Il peut s'agir soit du document original attestant les circonstances de la naissance, soit une copie certifiée conforme ou de représentation de l'enregistrement de cette naissance, selon les pratiques du pays délivrant le certificat.

Vous devez être sensible aux questions juridiques liées à l'enregistrement des naissances. S’il existe un fardeau juridique pesant sur les parents pour inscrire chaque naissance et surtout si des sanctions sont en place en cas de non-enregistrement, il peut être difficile d'obtenir des réponses précises à cette question ainsi qu’aux questions suivantes.

Il est très important que l'enquêteur/l’enquêtrice voie le certificat, s'il en existe un. Ce document peut également servir à vérifier l'exactitude de la date de naissance et les informations sur l'âge de l'enfant.

**BR2**

Dans certains pays, on peut ne pas délivrer à l’enfant un certificat de naissance (ou le certificat de naissance pourrait s’être perdu), mais la naissance a pu encore été enregistrée auprès de l’‘autorité civile’, parfois appelée l’‘état civil’. Il s’agit du fonctionnaire habilité à enregistrer la survenance d'un événement vital (comme une naissance vivante) et à enregistrer les détails requis. L’officier de l’état civil (ou ‘autorité civile’) va généralement établir un acte de naissance (une inscription dans le registre des naissances) qui doit contenir au minimum : 1) le nom de l'enfant à la naissance, 2) le sexe de l'enfant, 3) la date et le lieu de naissance de l'enfant, 4) les noms et adresses des parents et 5) la citoyenneté des parents.

**Module sur le développement de la petite enfance**

**EC5**

Fournir des termes locaux appropriés pour ces types de programmes d'éducation. Si vous n'êtes pas sûr(e) de savoir si un programme est considéré comme un ‘programme d'éducation de la petite enfance’, prendre contact avec le coordonnateur régional MICS.

**EC9**

Pendant la formation sur le terrain, avec les enquêteurs/enquêtrices et les autres membres du personnel de terrain, essayer de créer une liste de mots simples et populaires utilisés localement (à partir de poèmes, de berceuses ou de chansons). Cela peut les aider à donner des exemples si nécessaire, tout en posant cette question.

**Module sur l'allaitement maternel et l'apport alimentaire**

Les procédures permettant d'adapter ce module au contexte local sont un peu plus compliquées que la plupart des autres modules dans les questionnaires MICS et la collaboration avec les experts en alimentation et nutrition locales est fortement recommandée. Le document de l'OMS : ‘’Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation des nourrissons et des des jeunes enfants : Partie II Mesure", détaille les étapes relatives à l'adaptation au niveau local de ces questions. C'est sur les clés USB données lors des ateliers MICS, mais on peut aussi les trouver ici : <http://www.who.int/maternal_child_adolescent/documents/9789241599290/en/>

En résumé, les mesures fondamentales que doit prendre l'équipe de gestion de l'enquête sont notamment:

1. Discussion avec le service nutrition du Bureau Pays (ou Bureau régional) de l'UNICEF en vue d’identifier les institutions ou experts locaux appropriés et de soutenir le processus d’adaptation. Le partenaire d'exécution ou le comité technique peut également fournir des contacts utiles. Les experts devant être en mesure de développer un outil en vue d’une utilisation à l’échelle nationale, il vaut mieux chercher des personnes ayant de l'expérience dans tout le pays et pas seulement sur une petite zone géographique.
2. Se réunir avec l'institution / les experts au niveau local pour passer en revue les Termes de référence (TdR) relatifs au travail d’adaptation. Voir l'Annexe B pour les TdR proposés.
3. Revoir l'adaptation proposée par l’institution / les experts locaux.
4. S'il n'y a pas intérêt à mesurer la diversité alimentaire, mais une demande d’indicateurs de l'allaitement ou des combinaisons qui ne nécessiteront pas l'ensemble du module administré, veuillez contacter l'équipe mondiale MICS pour aider à l’adaptation car ce n'est pas aussi simple que retirer tout simplement des questions individuelles.

Ci-dessous figure une description des éléments nécessitant une adaptation et détaillant également d'autres éléments qui peuvent être inclus dans le processus d'adaptation. Sans autre forme d'explications il est clair qu'aucun élément ne doit être retiré de la liste, sauf s’il est évident de supprimer certains éléments qui sont peut-être inappropriés. Par exemple, dans certaines cultures, le yaourt ou d'autres produits laitiers fermentés ne sont pas consommés du tout et donc leur suppression serait recommandée. Ces cas sont extrêmement eu égard à la mondialisation croissante de la culture alimentaire.

S'il y a intérêt, à des fins de programmation par exemple, à se renseigner sur un liquide ou aliment spécifique qui est regroupé avec d'autres, il est possible de le sortir pour en faire un élément distinct.

**BD7 –Liste des Liquides**

Il existe une multitude de produits et de boissons disponibles dans le monde entier. Seul un groupe complet d'experts peut dresser la liste la plus appropriée à inclure ici. Il s’agit d’une balance de précision, de fonctionnalité et de produits communs. Tout, allant de l’eau claire sucrée par certains parents à l’ajout plus ou moins de lait aux boissons à base de cacao, devrait être considéré, mais naturellement tout n’est pas inclus.

**BD7[B] - Jus ou boissons à base de jus**

**Pourquoi adapter :** Les jus et boissons à base de jus sont répertoriés ensemble parce que les deux sont ‘’acceptés’’ dans la définition de l'indicateur MICS 2.8 "allaitement maternel prédominant des moins de 6 mois" et importants pour déterminer en termes d'allaitement maternel exclusif dans de nombreux pays. Etant donné, qu’avant MICS5, que les enquêtes MICS ne recueillaient que des données pour faire rapport sur les indicateurs de l'allaitement maternel, il suffisait de les regrouper en un seul élément. Avec l’ajout de l'indicateur ‘"Diversité de régime minimum" à MICS 5, de purs jus de fruits à 100% fabriqués à partir de véritables fruits et légumes riches en vitamine A, ainsi que de purs jus de fruits à100% fabriqués à partir d'autres fruits et légumes peuvent être séparés en différents éléments de boissons/breuvages non-nutritifs car ils ‘’comptent’’ dans deux des sept groupes d'aliments relatifs à l’indice de diversité alimentaire.

**Quoi :** Pour toute population individuelle d'enquête, les experts locaux devront déterminer si :

1. **Pur jus à 100% faits de fruits et légumes riches en vitamines A** tels que la mangue, la carotte, la papaye, etc., sont couramment consommés par les enfants de moins de trois ans.
2. **Pur jus à100% faits avec d'autres fruits et légumes (non-riches en vitamine A)** sont souvent consommés par les enfants de moins de trois ans.
3. **Les boissons/breuvages de type jus non nutritifs peuvent aisément être distingués des véritables jus de fruits à100% :** les boissons/ breuvages de type jus non nutritifs sont définis comme des fruits ou autres boissons aromatisés à base d'eau qui dans certains cas, ont une teneur élevée en sucre, mais peu ou aucune valeur nutritive / teneur en vrais fruits ou légumes. Ils ne doivent être séparés que si les enquêteurs/enquêtrices et les mères peuvent facilement distinguer entre vrais jus de fruits à 100% et boissons/ breuvages non nutritifs.
4. **Comment**: Si l'un quelconque des points ci-dessus mène à une adaptation proposée, la question initiale [B] doit être supprimée et un, deux ou tous les trois des éléments ci-dessous inséré(s) et correctement adapté(s):
5. **[B1]** **jus pur a100% fait de *insérer les jus de fruits et de légumes riches en vitamines A disponibles au niveau local***

Insérer les fruits / légumes riches en vitamine A tels que la mangue, la carotte, la papaye, etc. qui sont généralement consommés sous forme de jus à 100% fait avec des fruits, par de jeunes enfants. Se reporter à BD8 [G] ci-dessous pour identifier les fruits et légumes riches en vitamines A.

1. **[B2]** **jus purs a100% fait de n’importe quels autres fruits et légumes tels que *insérer les jus de fruits et de légumes disponibles au niveau local*.**

Inscrivez les autres fruits / légumes qui sont généralement consommés en jus à100% purs par les jeunes enfants.

1. **[B3]** **N’importe quelle boisson emballée au gout sucré telle que *insérer les noms des marques de boissons/breuvages non-nutritifs ressemblant à du ‘’jus’’ “ que les jeunes enfants consomment couramment***.

Un exemple de la manière dont une question BD7 [B] adaptée pourrait être formulée :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Les trois points suivants portent particulierement sur les jus et boissons à base de jus:  [B1] jus purs a100% de mangue, papaye ou carotte | Jus réel à 100% riche en vitamine C | 1 | 2 | 8 |
| [B2] jus purs a100% faits d’autres fruits ou legumes tels que la canne a sucre, les oranges ou pommes | Autre jus réel à 100% | 1 | 2 | 8 |
| [B3] une boisson quelconque emballée, au gout sucré telle que Frooti, Tang, Real, ou n’importe quelle boisson a base de jus emballée, au gout sucré? | Boissons/breuvages non-nutritifs | 1 | 2 | 8 |

Si le questionnaire est adapté pour séparer les jus-boissons non nutritifs des jus purs à 100%, les instructions aux enquêteurs/enquêtrices doivent mentionner la manière de gérer les noms de marque supplémentaires pour les boissons emballées si le/la répondant(e) en mentionne au cours de l'entrevue (si c’est du jus pur à 100% ou non). Il serait recommandé à l'enquêteur/l’enquêtrice d’encercler tout simplement "1 - oui" sous [B3] si le/la répondant(e) donne le nom d'une autre boisson emballée et de ne pas chercher à savoir si l'autre marque de boisson est du vrai jus à 100% ou pas, car cela alourdirait trop la question et ne donnerait pas éventuellement une réponse précise.

**Remarque**: Tous les vrais jus de fruits 100% ne peuvent être capturés. Il peut y avoir des jus emballés dans le pays qui sont faits à 100% de véritables fruits / légumes, qui ne contiennent pas de sucre ajouté ou d'eau ajoutée. Alors que ceux-ci seraient idéalement répertoriés sous les lignes 100% de jus purs de [B1] ou [B2], la recommandation est de ne pas tous les énumérer car il serait trop difficile d'énumérer toutes les marques de vrai jus de fruits emballés séparément de toutes les marques de boissons non-nutritives. Cependant, s'il y a un ou deux produits très populaires et faciles à distinguer sur le marché, ceux-ci peuvent être ajoutés à [B1] ou [B2] (ajout de texte pour ne pas confondre le/la répondant(e)).

Si les adaptations sont faites dans le questionnaire pour séparer les boissons non-nutritives des vrai jus à 100%, la syntaxe de tabulation relative au tableau NU.8 doit changer en conséquence

**BD7[C] – Bouillon clair / soupe claire**

**Pourquoi adapter:** Les bouillons / soupes clairs sont autorisés dans le cadre l’allaitement maternel prédominant car ils sont essentiellement les boissons à base d'eau. Cependant, ils ne sont évidemment pas autorisés dans le cadre de l'allaitement maternel exclusif. L’argument soutenant l’inclusion du bouillon clair dans la liste des liquides est que dernier est souvent une première nourriture pour les jeunes enfants mais ne peut pas être considéré comme ‘’nourriture’’ et donc ne pourrait être capturé sous BD8. S’il n'est pas capturé mais bel et bien donné aux jeunes enfants, les estimations de l'allaitement maternel exclusif pourraient être gonflées.

**Quoi**: Le bouillon clair est le liquide clair préparé en faisant mijoter des légumes, de la viande / des os / de la graisse / d'autres parties d'animaux (poulet, poisson, viande, etc.,) dans un excès d'eau et en drainant les solides du liquide. Alimenter un enfant avec du bouillon clair ne lui fournirait que du liquide clair qui a été drainé de solides. Pour justifier l'acceptation de bouillon clair/ soupe claire dans le cadre de l’allaitement prédominant, il est essentiel que le terme local sélectionné ne soit *pas connoté* de tout de ce qui suit:

* Les bouillons / soupes qui sont opaques / épais (se)s / pas clair(e)s (par exemple, lorsque des aliments tels que les céréales, la viande ou les légumes y ont été mélangés)
* Les bouillons / soupes qui contiennent des morceaux de nourriture comme la viande, les légumes ou les céréales

Si d'autres soupes qui ne sont pas à base d'eau / pas claires sont consommées, celles-ci doivent être capturées dans la liste des aliments à la question BD8 et non comme un nouveau point distinct dans BD7. Cette soupe n'est pas considérée comme un liquide pour l'estimation de l'allaitement maternel exclusif et prédominant chez les nourrissons de 0-5 mois.

**Comment:** Etant donné que les termes locaux utilisés pour décrire le bouillon varient selon les pays, le modèle de questionnaire de l'enquête MICS exige que le(s) terme(s) local/locaux (s) qui décrit/décrivent) le mieux "bouillon clair" soi(en)t inséré(s). Lors de l'insertion du terme local, ne pas oublier d'inclure tous les différents termes qu’on peut utiliser dans différentes parties du pays. Dans de nombreux cas, vous insérerez le(s) mot(s) traduit(s) dans la/les langue(s) locale(s) aussi.

Aucun changement ne serait nécessaire à la syntaxe vu que vous précisez tout simplement le terme à appliquer à la définition standard d’un élément existant.

**BD7[D] – Lait**

**Pourquoi adapter** : Le lait animal n'est évidemment pas autorisé dans le cadre de l'allaitement maternel exclusif tout comme il ne l’est pas lorsqu’il s’agit de l'allaitement maternel prédominant. Cependant, dans certains pays ou certaines cultures, tout le ‘’lait’’ n'est pas produit à partir des animaux. Le lait de soja, le lait de noix ou le lait d'amande est autorisé dans le cadre de l'allaitement maternel prédominant mais, en même temps, ces boissons ne doivent pas être considérées comme des aliments lactés.

En outre, les produits laitiers ou non laitiers sucrés, emballés (poudre ou liquide) sont de plus en plus populaires à travers le monde. La précision des données y gagnerait si l’on distingue clairement entre les produits laitiers et non laitiers comme le lait ici si cela est courant dans le pays. Dans certains pays, les boissons emballées et commercialisées en direction des enfants sont considérées comme des "yaourt ou du lait", mais en fait contiennent peu ou pas de véritables produits laitiers et ont souvent forte teneur en sucre et peu ou pas de valeur nutritive. S’ils sont consommés couramment par la population cible, les noms de marques des produits non-laitiers devraient également être ajoutés dans une ligne supplémentaire. Ce faisant, nous devons aussi mentionner les marques de produits laitiers réels tels que les boissons probiotiques à base de yaourt dans la ligne correspondante.

**Quoi**: Si ces autres produits ‘’laitiers’’ sont couramment consommés dans le pays, il nous faut alors aider l'enquêteur/l’enquêtrice et le/la répondant(e) et aussi améliorer nos données. Aussi, est-il suggéré de scinder l'élément et d’ajouter une ligne distincte pour ces produits comme les produits non laitiers (voire une troisième ligne pour capturer les produits emballés), tout en considérant encore plus de détails dans la ligne initiale.

**Comment**: Ci-dessous figure l’exemple d'un pays où le groupe d'experts a convenu que les boissons à base de poudres Nesquick sont largement consommées par les enfants de moins de 2 ans Ils ont également estimé que certaines parties de la population consomment de plus en plus le lait de soja.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| [C1] Le lait tel que le lait en conserve, en poudrE ou le lait animal frais? Ceci comprend le lait au chocolat avec de la poudre de Nesquick, Mais pas les produits non laitiers, tels que le lait de soja ou le lait d’amande | Lait | 1 | 2 | 8 |
| Si oui: Combien de fois a (nom) *Bu ce lait*?  Si 7 fois ou plus, enregistrer '7'.  *Si inconnu, enregistrer ‘8’.* | Nombre de fois a bu du lait \_\_\_ | | | |
| [C2] Le lait de soja tel que Silksoy, Soyfresh, et Sofit ou n’importe quels autres produit non laitier , tel que Yogi-yogi? | Lait d’autres produits | 1 | 2 | 8 |

**BD7[D] – Les préparations pour nourrissons**

**Pourquoi adapter :** Il existe habituellement des noms de marques de préparations pour nourrissons dans les différents pays. Nommer les marques les plus courantes des préparations pour nourrissons disponibles dans votre pays pourrait aider les répondant(e)s à s’en rappeler.

**Remarqu**e: Alors que pour le lait et le yogourt nature, une distinction est faite entre le lait animal / yaourt et lait / yaourt fabriqué à partir de légumineuses ou de noix (par exemple, lait de soja, yaourt de soja, lait d'amande, etc.), il n'est pas nécessaire de faire une distinction entre les préparations pour nourrissons à base de lait d'animaux et les préparations pour nourrissons à base d'autres laits non à base d’animaux. Ceci tient au fait que les préparations pour nourrissons, qu'elles soient d’origine légumineuses ou proviennent de lait d'origine animale, sont formulées et enrichies afin de contenir la même teneur en macro et micronutriments dans le but d'agir comme un substitut du lait maternel. Par conséquent, ne pas personnaliser BD7 [D] avec une séparation des préparations à base de lait d’animaux et à base de légumineuses, sauf s’il y a un net besoin d’obtenir ces informations à des fins autres que les indicateurs standards.

**BD7[O] – Ajouts propres à chaque pays :**

Les boissons à base d'eau sont autorisées dans le cadre de l’allaitement maternel prédominant. S'il existe d'autres liquides spécifiques à base d'eau qui sont généralement donnés aux nourrissons et / ou jeunes enfants en particulier, ils devraient être indiqués en tant qu’éléments distincts**.**

Deux types d'autres liquides pourraient être envisagés pour l’ajout. Ces deux liquides ne doivent être inclus que s’ils sont de consommation courante. S’ils ne sont pas de consommation courante, il faut nous attendre à les voir parfois tout juste au point BD7 [F] où "tout autre" sera inscrit. [F] ne nous aidera qu’à obtenir une mesure précise de l'allaitement maternel exclusif où aucun liquide autre que le lait maternel n’est autorisé, sauf des fins médicinales.

1. **Tous les autres liquides / produits liquides légers qui sont consommés couramment par les nourrissons de moins de 6 mois**

Avec des mesures d’adaptation adéquates dans le pays, la liste des liquides peut devenir très détaillée en fonction des produits couramment consommés par les nourrissons de moins de six mois. Cela tient au fait que la liste des liquides est destinée à dégager les indicateurs de l'allaitement maternel exclusif et prédominant et que de nombreux jeunes enfants reçoivent une variété de liquides et des produits de type liquide (par exemple, bouillie liquide / bouillie/ légère) bien avant de recevoir d'autres aliments. La liste détaillée des liquides à BD7 est destinée à faire en sorte que les informations complètes soient disponibles afin de classer le nourrisson comme exclusivement nourri au sein, nourri essentiellement au sein ou pas. D’autres produits pourraient être l'eau sucrée, les infusions d’herbes, comme le ‘’gripe water’’, les fluides traditionnels, etc., mais aussi Coca-Cola ou les boissons gazeuses semblables dont, malheureusement, la consommation augmente également chez les jeunes enfants. Ne pas oublier cependant que pour les fluides à base d'eau, nous devons garder à l'esprit qu’il ne s’agit que des enfants de moins de six mois.

1. **Tous les autres liquides à base de lait couramment consommés par les enfants de moins de 2 ans**

De même, il vous faudra inclure les liquides à base de laiterie couramment consommés. Il s’agit plus souvent du thé / café / cacao comme indiqué ci-dessous. Encore une fois, pour aider la répondante, nous devons nous assurer que nous mentionnons plus particulièrement des produits ou des boissons qui sont couramment consommés, en particulier ceux pouvant avoir un contenu qui prête quelque peu à confusion.

Ci-dessous sont décrits en détail deux de ces produits mais seule une évaluation minutieuse effectuée par des experts diront si ceux-ci ou davantage de produits doivent être inclus et comment.

**BD7[O] – Porridge liquide / bouillie légèr(e)**

**Pourquoi ajouter** : Les porridges liquides ou bouillies légères / sont souvent les premiers aliments semi-solides donnés aux nourrissons, y compris les nourrissons de moins de 6 mois. Dans certains contextes, ces bouillies / porridges diffèrent des bouillies consommées par les autres groupes d'âge et ne sont pas considérés comme des ‘’aliments’’ et peuvent donc être ignorés s’ils ne sont demandés qu’à BD8. Lorsqu’ils sont souvent donnée aux jeunes enfants et faciles à distinguer des autres bouillies qui seraient capturées à BD8, ceci doit être inclus dans une ligne distincte sous BD7 afin de veiller à ce que ce "premier aliment" ne soit pas ignoré ; capturer ces bouillies est essentiel pour l'évaluation précise de l'allaitement maternel exclusif.

**Quoi**: Dans de nombreux pays, il existe différents termes pour différentes consistances de porridge, avec de léger(e)s porridges liquides / bouillies qu’on ne donne souvent qu’aux très jeunes enfants ou aux personnes malades. Les bouillies liquides/ légères auraient une consistance qui permettrait à tous les contenus d’être vidés d’une cuillère si tenue à l'envers et ont généralement une faible teneur nutritionnelle. Un exemple courant d'une bouillie liquide est la bouillie de riz qui sert de traitement maison contre la diarrhée dans de nombreux pays. Les bouillies plus épaisses, par exemple, comme d'habitude mangées par les enfants plus âgés et les adultes, doivent être incluses avec les groupes d'aliments regroupant les céréales ou les racines / tubercules dans BD8, le cas échéant. Inclure la bouillie à la fois dans BD7 et BD8 n'est pas un problème, tant qu’il y a une distinction claire entre les deux types. Le terme local pour une légère /bouillie liquide préparée à partir de n'importe quel ingrédient (par exemple, à base de céréales, à base de racine / tubercule, etc.) doit naturellement être inclus dans BD7.

**Comment**: Insérer une nouvelle ligne avec le terme local pour la bouillie/ le gruau liquide comme décrit ci-dessus. Le premier élément supplémentaire à la liste standard doit être codé BD7 [O]. S’il y a plus d'un ajout, veuillez continuer avec BD7 [P] et ainsi de suite pour tous les autres éléments supplémentaires. Lors de l'insertion du terme local, ne pas oublier d'inclure tous les différents termes qui peuvent être utilisés dans différentes parties du pays. Dans de nombreux cas, vous allez insérer le(s) mot(s) traduit(s) dans la/les langue(s) locale(s) aussi.

**BD7[P] – Café / thé / cacao**

**Pourquoi ajouter**: Bien que de grandes quantités de café et de thé ne soient pas recommandées pour les nourrissons et les jeunes enfants, ces produits pourraient être inclus s'ils sont consommés couramment par les jeunes enfants. Alors que les aliments lactés sont généralement regroupés sous BD7 [D], de nombreuses répondantes ne répondent pas correctement si leur enfant a bu du thé, du café ou du cacao au lait. Le liquide café / thé / cacao est considéré comme "liquide à problème" car il y a des distinctions en son sein qui ont un impact sur le calcul d'un certain nombre d'indicateurs et pourraient justifier plus d'une catégorie. Les experts locaux devront décider si oui ou non les compter comme des ‘’aliments lactés’’. La décision dépend de la préparation habituelle. Dans certains endroits, lorsqu'ils sont préparés pour les nourrissons, ces boissons sont généralement mélangées à du lait et très peu ou pas d'eau. Si c'est le cas, elles peuvent être considérées comme des aliments lactés. Dans d'autres endroits, seules des quantités insignifiantes de lait sont ajoutées et elles ne doivent pas être considérées comme des aliments lactés. Dans d'autres situations, la quantité peut varier et les gestionnaires d'enquête devront porter un jugement difficile.

**Quoi**: Le groupe d'experts local devra évaluer les points suivants:

* Tout d'abord, si le café / thé / cacao est généralement donné aux enfants de moins de 2 ans. Si non, il n'est pas nécessaire d'envisager d'ajouter l’élément supplémentaire à BD7.
* Deuxièmement, et seulement si oui à (i), la façon dont les boissons sont préparées en termes de contenu de produits à base de lait / produits laitiers. D'autres ingrédients tels que le sucre, le miel, les crèmes non laitières, le lait de soja n'ont pas d'importance - seul le lait des animaux, qu'il soit frais, en poudre ou en conserve):
  1. à base d'eau sans lait / produit laitier réel
  2. à base produit à base de lait/ laitiers avec le lait constituant moins de la moitié du liquide
  3. à base produit à base de lait/ laitiers avec le lait constituant au moins la moitié du liquide

Seules les préparations qui sont courantes doivent être incluses. (a) peuvent être exclues si elles ne sont pas couramment données aux enfants de moins de 6 mois

L'évaluation et la distinction sont importantes, car bien qu’aucun de ces produits ne soit autorisé dans le cadre de l'allaitement maternel exclusif, (a) est autorisé dans la définition de l'allaitement maternel prédominant, tandis que (b) et (c) ne le sont pas. En outre, (c) compterait comme un aliment / aliment lacté alors que (b) ne le serait pas. Par conséquent, si l’élément (c) est inclus, il faudrait ajouter une autre question sur le nombre de fois (c) a été consommé (comme avec toutes les questions sur le lait / produits laitiers dans BD7).

**Comment**: Voir l’exemple ci-dessous d'un questionnaire adapté où le groupe d'experts local a convenu que:

* Le thé à base de lait et à base d'eau sont couramment consommés par les enfants de moins de 2 ans, y compris ceux de moins de 6 mois.
* Le thé à base de lait se fait avec au moins la moitié de la teneur en liquide étant du vrai lait de vache.
* Le thé avec moins de la moitié du liquide constitué de lait est rare.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| [P1] Thé simple/The fait sans lait /produits laitiers? | Thé à base d’eau | 1 | 2 | 8 |
| [P2] The fait avec du lait | Thé à base de lait | 1 | 2 | 8 |
| Si oui : Combien de fois (nom) a bu du thé fait avec du lait?  Si 7 fois ou plus, enregistrer '7'.  *Si inconnu, enregistrer ‘8’.* | Nombre de fois a bu du thé | | | |

**BD8 – Liste des aliments**

Tout comme pour les liquides, il existe une grande variété d'aliments disponibles à travers le monde. Cependant, ne pas oublier que BD8 vise à établir la diversité alimentaire à l’aide d’un certain nombre de principaux groupes alimentaires. Néanmoins, le groupe d'experts va également dresser la liste la plus appropriée à y inclure en équilibrant, encore une fois, la précision, l’aspect pratique et les produits et repas courants. Tout sauf les plus petits assaisonnements et condiments dans les plats doit être pris en compte, à savoir les fruits frais dans le yaourt ou les céréales, les pois, les céréales, les pommes de terre en purée dans les ragoûts, etc. Cette liste est un peu plus facile à dresser que les liquides, mais nécessite beaucoup plus de travail lors des entrevues et de la formation. Comme pour les liquides, quoique les éléments existants puissent être scindés en davantage d’éléments, ou de nouveaux ajouts, les éléments dans le modèle ne doivent pas être combinés.

**BD8[A] – Yaourt**

Cette question est destinée à capturer tous les types de yaourt (épais, liquide) et considérés comme des aliments lactés.

Veuillez noter que le yaourt de soja ne doit pas être inclus dans cette catégorie, mais plutôt regroupé avec les légumineuses à BD8 [M]. Il convient également de noter que dans certains pays, il existe des produits emballés qu’on peut appeler yaourt mais qui sont en fait des boissons sucrées contenant très peu de yaourt / lait. Ceux-ci ne doivent pas figurer dans BD8 [A], mais sous d'autres liquides dans BD7 [F].

**BD8[B] – Aliments pour bébés (fortifiés)**

La question indique déjà que l’adaptation est nécessaire. Veuillez dresser la liste de tous les aliments pour bébés fortifiés, à base de céréales, vendus dans le commerce. Par exemple, si Cerelac domine le marché, la question doit simplement se lire : Cerelac ? Une autre catégorie importante d’aliments à considérer est celle comportant des aliments fournis par des systèmes de rationnement ou des programmes similaires destinés aux populations vulnérables auxquelles des produits fabriqués localement sont souvent distribués et dont le "nom de la marque" peut ou peut ne pas exister. Dans de tels cas, la meilleure méthode est peut-être de décrire ces emballages.

**BD8[C] – Aliments à base de céréales**

La question actuelle peut ne pas exiger l’adaptation mais bénéficierait d'exemples de noms locaux pouvant donner lieu à un meilleur souvenir. Cette catégorie peut inclure les aliments pour bébé non fortifiés.

**BD8[D] – Légumes jaunes ou oranges à l'intérieur**

Bien que les exemples répertoriés couvrent une grande partie des légumes riches en vitamine A à travers le monde, il y en a certainement d'autres à inclure. La classification dans les groupes BD8 [D], [F] et [G] des fruits et légumes riches en vitamine A, peut être difficile. Si les données fiables relatives aux éléments nutritifs sont disponible sur d'autres légumes / tubercules à chair orange disponibles au niveau local, on peut les classer comme étant riches en vitamine A s’ils contiennent au moins 120 équivalents rétinol (ER) pour 100 grammes (équivalant à 60 équivalents d'activité du rétinol (EAR) pour les aliments d'origine végétale). La base de données USDA Nutrient Database peut être consultée pour la composition nutritionnelle d'une variété de produits alimentaires (http://ndb.nal.usda.gov/ndb/search/list) tout comme les tableaux locaux relatifs à la composition des nutriments.

**BD8[E] – Aliments à base de racines**

La question actuelle peut ne pas exiger l’adaptation, mais bénéficierait d'exemples de noms locaux pouvant donner lieu à un meilleur souvenir.

**BD8[F] – Légumes à feuilles vert foncé,**

La plupart des légumes à feuilles vert moyen à vert foncé sont riches en vitamine A et lorsqu'ils sont disponibles, peuvent être confirmés par les tableaux de composition des nutriments disponibles au niveau local ainsi que par une liste des légumes à feuilles vertes qu’on peut trouver sur WHO IYCF Indicator Adaptation manual (http: / /whqlibdoc.who.int/publications/2010/9789241599290\_eng.pdf?ua=1, p. 69). La question actuelle bénéficierait d'exemples de noms locaux pouvant donner lieu à un meilleur souvenir.

**BD8[G] – Fruits riches en vitamine A**

La question indique déjà que l’adaptation est nécessaire. Veuillez noter que la papaye mûre et surtout la mangue mûre, sont riches en vitamine A, alors que la mangue et la papaye "vertes" (non mûres) ne le sont pas. Cela doit être souligné lors de la formation des enquêteurs/enquêtrices dans les pays où ces fruits sont parfois consommés verts. Une liste des fruits courants riches en vitamine A peut être consultée à la page 70 du http://whqlibdoc.who.int/publications/2010/9789241599290\_eng.pdf?ua=1. Pour les autres fruits locaux et sauvages, tout comme avec les légumes-feuilles et les tubercules, les données relatives à la teneur en éléments nutritifs peuvent être indisponibles ou non fiables. Ces fruits doivent être classés avec les ‘“autres fruits et légumes".

**BD8[H] – Autres fruits ou légumes**

La catégorie est conçue pour capturer n'importe quel fruit ou légume non spécifiquement mentionné dans les catégories détaillées ci-dessus.

**BD8[I] – Abats**

La question actuelle peut ne pas exiger l’adaptation, mais bénéficierait d'exemples de noms locaux pouvant donner lieu à un meilleur souvenir.

**BD8[J] – Aliments carnés**

Ce groupe comprend les aliments carnés. Tous les produits transformés / séchés à base de viandes (saucisses, saucissons, etc.) doivent également être inclus dans ce groupe. Les aliments carnés d’animaux couramment consommés par le groupe cible doivent être ajoutés ici, par exemple, les animaux sauvages ou domestiques (lapins, yaks, fourmiliers, etc.), les amphibiens / reptiles (grenouilles, serpents, etc.), les rongeurs (rats, cochons d'Inde, etc.), etc.

**BD8[K] – Œufs**

Cet élément doit rester distinct - Ne pas l’associer avec d'autres éléments car les œufs appartiennent à une catégorie d'aliments qui leur est propre dans l’indice de diversité alimentaire.

**BD8[L] – Poissons et fruits de mer**

Peut inclure des conserves de poisson, d'œufs de poissons, d’escargots, d'autres produits de la mer comme les calmars, les homards, les crabes, les poulpes, etc. Ceux-ci et d'autres produits de la mer consommés couramment, consommés par les jeunes enfants dans votre population, peuvent être ajoutés pour donner lieu à un meilleur souvenir.

**BD8[M] – Legumineuses**

Vous assurer d'inclure les noms des différents types de légumes secs, de légumineuses, de noix et de graines (par exemple, les lentilles, les pois chiches, les haricots de Lima, les noix, les arachides, les graines de sésame, etc.) ainsi que les produits couramment fabriqués à partir de graines (par exemple, les pâtes à tartiner et les pâtes comme le tahini, le houmous et le beurre d'arachide, ainsi que les laits comme le lait de soja ou le lait d'amande). Le tofu peut aussi y être ajouté.

Les produits à base de soja prêtent souvent à confusion (par exemple, le lait de soja ou le yaourt de soja). Pour le questionnaire et les calculs des indicateurs, tous les produits à base de soja peuvent être classés ici avec les légumineuses et pas avec du lait ou du yogourt animal. Eventuellement, le lait de soja peut être ajouté en tant que catégorie de liquide distinct à BD7, s’il suscite un intérêt.

Par ailleurs, les "laits" fabriqués à partir d’autres noix / graines (par exemple, le lait d'arachide, le lait de noix de cajou, le lait d'amande, le lait de graines de tournesol) peuvent également être ajoutés ici si généralement intégrés dans les recettes / plats. S’ils sont généralement bus comme des liquides, ils peuvent être inclus dans un point distinct sous BD7.

**BD8[N] – Aliments à base de lait**

La question actuelle ne peut pas exiger l’adaptation, mais bénéficierait d'exemples de noms locaux pouvant donner lieu à un meilleur souvenir.

**BD8[O] – Autres aliments**

Comme pour Autres liquides décrits ci-dessus, les ajouts de catégories supplémentaires propres à chaque pays peuvent être très utiles pour faire en sorte que le questionnaire n’omette pas de saisir les aliments importants consommés. Ceux-ci pourraient même dans certains cas, promouvoir la classification correcte des aliments mentionnés antérieurement. Ces catégories peuvent également inclure des catégories séparées qui peuvent présenter un intérêt pour l'enquête, tels que les bonbons, les croustilles de pommes de terre, les gâteaux, etc.

Un ajout important est cependant à considérer indépendamment de ce qui précède. Si les aliments fabriqués avec de l'huile de palme rouge, des amandes de palmiste rouges ou de la sauce de pulpe de noix de palme rouge sont consommés, une ligne / question distincte doit être ajoutée car ces produits alimentaires comptent comme des aliments riches en vitamine A.

**Remarque**: Les plats composés, contenant une variété de groupes d'aliments, dont les jeunes enfants sont généralement nourris peuvent bénéficier de postes distincts. La raison en est que les répondantes peuvent ne pas être en mesure de se rappeler tous les ingrédients si l’on se base sur la liste employée dans l’enquête MICS. Par exemple:

Le taboulé est un plat composé qui contient: (i) BD8 [F] des légumes à feuilles vert foncé comme le persil et la coriandre; (ii) BD8 [H] Autres fruits et légumes comme les tomates et les oignons; et (iii) BD8 [C] des grains comme le couscous et le boulgour.

Le pakora est un plat composé qui contient:

Une sorte de légumes:

(i) BD8[H] d’autres fruits et légumes comme le chou-fleur ou le chou; et / ou

(ii) BD8[F] des légumes à feuilles vert foncé comme les épinards ou le fenugrec; et / ou

(iii) BD8[D] des légumes ou des tubercules à chair orange comme les patates douces; et / ou

(iv) BD8[E] des tubercules comme les pommes de terre

Une sorte de couche de farine:

(v) BD8[M] des légumineuses, des légumes secs et des graines comme la farine de gramme(pois chiches)

(vi) BD8[C] Des grains comme la farine d'amarante, la farine de maïs, etc.

S’il existe quelques principaux plats mixtes dont les petits enfants sont couramment nourris, on peut les ajouter au questionnaire comme suit, avec ou sans des instructions détaillées, le cas échéant.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| BD8[O1] Taboulé | Taboulé | 1 | 2 | 8 |  |
| Si oui: Qu’est-ce qu’il y avait dans ce Taboulé?  Le recenseur doit continuer d’insister:  Y avait-il quelque chose d’autre dans ce taboulé?  Coder les éléments supplémentaires dans les éléments ci-dessus jusqu'à ce que la répondante dise qu'il n'y avait rien d'autre dans ce plat composé.  Si la répondante indique un légume à feuilles vert sombre, encercler “Oui” pour BD8[F].  Si la répondante mentionne n’importe quel légume ou tubercule, encercler “Oui” pour BD8[D].  Si la répondante mentionne n’importe quelle céréale, encercler “Oui” pour BD8[C] |  | | | |  |
| BD8[O2] Pakora | Pakora | 1 | 2 | 8 |  |
| Si Oui: Qu’Y avait-il dans ce Pakora?  Le recenseur doit continuer d’insister:  Y avait-il quelque chose d’autre dans ce Pakora?  Coder les éléments supplémentaires dans les éléments ci-dessus jusqu'à ce que la répondante dise qu'il n'y avait rien d'autre dans ce plat composé.  Si la répondante indique un légume à feuilles vert sombre, encercler (1) pour BD8[F].  Si la répondante mentionne des tubercules à chair d'orange comme la patate douce à chair d'orange, encercler (1) pour BD8 [H].  Si la répondante mentionne un tubercule non à chair d'orange comme la pomme de terre blanche, le navet ou la pomme de terre violette, encercler (1) pour BD8 [D].  Si la répondante mentionne n'importe quel autre légume, comme le chou-fleur, l'oignon, le chou, etc. encercler (1) pour BD8 [H].  Si la répondante mentionne n'importe légume ou aliment moulu comme la farine de pois chiche, encercler (1) pour BD8 [M].  Si la répondante mentionne n'importe quelle céréale comme l'amarante ou la farine de maïs, encercler (1) pour BD8 [C].. |  | | | |  |

**Module sur la vaccination**

Vous devez recueillir des informations sur un certain nombre de questions relatives à la vaccination dans votre pays.

Plus précisément, vous devez:

1. Obtenir les carnets de vaccination des enfants utilisés dans votre pays et adapter le module en conséquence. Il vous faudra tous les carnets qui sont ou pourraient être émis pour les enfants ayant moins de 3 ans à la date prévue du début du travail sur le terrain. Les enquêteurs devront être formés sur tous ces aspects.
2. Obtenir le programme de vaccination national le plus récent pour les enfants et tenir compte de ce programme dans le module. Vous aurez également besoin d'informations sur les programmes qui ont été mis à jour (au moins) au cours des trois années avant le début du travail sur le terrain. Les enfants peuvent avoir reçu des vaccins qui ne sont plus sur les carnets.
3. Savoir si des campagnes de vaccination (par exemple, des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite, des campagnes contre la rougeole et d'autres campagnes telles que contre la fièvre jaune) ont été menées l'année précédente.

Sur la base de ces informations, vous devez adapter le module sur la vaccination à votre pays, en tenant compte des combinaisons de vaccins si nécessaires (HepB1 ou dptheb1, par exemple), en omettant les ‘extra’ antigènes s'ils ne sont pas inclus dans le programme de vaccination (comme la fièvre jaune), en omettant la vitamine A, reflétant le programme de vaccination par rapport aux questions (telles que la modification de l'âge approprié recommandé pour la rougeole et la fièvre jaune) ou en ajoutant d'autres vaccins (comme le Hib). Veuillez noter que dans certains pays, même si un vaccin combiné est dans le programme, les vaccins individuels peuvent encore être administrés, peut-être en raison de ruptures de stock de vaccin combiné). L’adaptation la plus importante effectuée est de rendre le travail des enquêteurs/enquêtrices aussi simple que possible. Les enquêteurs/enquêtrices devraient être en mesure de trouver facilement là où inscrire ce qu'ils/elles voient écrits sur les carnets. La préparation, l’adaptation, les instructions aux enquêteurs/enquêtrices, le pré-test, la formation avec des exemplaires de carnets réels remplis, etc. sont des ingrédients absolument essentiels de bonnes données.

Il convient de savoir que tous les vaccins individuels doivent s’accompagner d’une question d’approfondissement correspondante dans la liste d’IM7-IM17. Ne pas remplacer celles que vous supprimez avec de nouveaux vaccins, mais plutôt supprimer et insérer les nouveaux par les numéros des nouvelles questions appropriées. Par exemple, si vous remplacez complètement DTC, l'hépatite B et le Hib par le Pentavalent, vous devez supprimer IM11, IM12, IM15, IM15A et IM15B (en conservant l'hépatite B à la naissance supposée) et insérer une nouvelle IM11A et IM12A pour répondre aux questions si jamais reçue et combien de fois reçues.

IM3

Si la pratique courante dans le pays pour l'enregistrement des dates est différente de celle du format utilisé ici (jj / mm / aaaa), vous pouvez modifier l'ordre des dates (c’est-à-dire mm / jj / aaaa

Dresser la liste des vaccins en fonction d'abord de ce qui est dans le programme de vaccination actuel et du carnet de vaccination le plus récent. Ensuite examiner cette liste par rapport aux programmes et aux carnets précédents, y compris la connaissance des vaccins combinés qui peuvent encore être remplacés par des antigènes individuels, c'est-à-dire un vaccin pentavalent est remplacé par trois injections individuelles de DTC, d'hep B et de Hib.

**IM7**

Adapter localement en consultant le site de vaccination le plus courant, si cet antigène est administré dans le pays.

**IM11**

Adapter localement en consultant le site de vaccination le plus courant, si cet antigène est administré dans le pays.

**IM13**

Adapter localement en consultant le site de vaccination le plus courant, si cet antigène est administré dans le pays.

**IM16**

Le vaccin contre la rougeole est normalement administré par une injection dans le bras à l'âge de 9 mois. Dans certains pays, certains enfants peuvent le recevoir sous forme d’injection dans la cuisse. Dans certains pays, le vaccin contre la rougeole est administré à l’âge de 12 ou 15 mois. L'âge approprié et l'emplacement de l'injection doivent être adaptés aux recommandations relatives à la vaccination contre la rougeole dans votre pays.

**IM17**

Il s’agit d’une question qui ne devrait être incluse que dans les pays touchés par la fièvre jaune. L'âge doit être adapté à l'âge approprié recommandé pour la vaccination contre la fièvre jaune. L’adapter aussi au niveau local par référencer au site le plus courant de la vaccination.

**IM19**

Vous devez insérer les dates et les types de vaccinations administrées lors des Journées de campagne nationale de vaccination les plus récentes dans votre pays. Si possible, inclure la saison dans laquelle chaque journée de campagne nationale de vaccination a eu lieu, car certains répondant(e)s peuvent ne pas être en mesure d'identifier une date précise. Il est également conseillé d’établir la liste des vaccins administrés au cours de ces campagnes, car ladite liste peut aussi déclencher le rappel.

**IM20**

Si les carnets de vaccination ne sont pas conservés que dans les établissements de santé, supprimer cette question et ne pas l’inclure dans le ‘Formulaire de Questionnaire MICS relatif à la vaccination dans un établissement de santé’ dans votre enquête.

Dans certains pays, les carnets de vaccination ne peuvent être conservés que dans les établissements de santé, et non remises aux mères / gardiennes primaires. Si c'est le cas, vous devez prendre des dispositions pour faire visiter les établissements de santé aux équipes de travail sur le terrain en vue de recueillir les informations à l’aide du ‘Formulaire de Questionnaire MICS relatif à la vaccination dans un établissement de santé’. Imprimer et donner aux équipes de terrain le formulaire ‘Formulaire de Questionnaire MICS relatif à la vaccination dans un établissement de santé’ avec les autres questionnaires. En administrant aux mères / gardiennes primaires le module sur la vaccination du questionnaire pour enfants de moins de cinq ans, les enquêteurs/enquêtrices doivent encercler ‘2’ pour IM1 dans de tels cas et poser des questions de IM5 à IM7 pour obtenir les informations de rappel dans les vaccinations.

Les enquêteurs/enquêtrices doivent également veiller à inclure en haut du ‘Formulaire de Questionnaire MICS relatif à la vaccination dans un établissement de santé’, les informations d'identification qui vont ensuite leur permettre de faire correspondre les formulaires de vaccination au questionnaire; spécifiquement pour faire correspondre HF1 à HF6 les questions UF1 à l'UF6 dans le questionnaire pour les enfants de moins de cinq ans.

Les équipes de travail sur le terrain devraient visiter la structure de santé où sont conservés les carnets de vaccination, identifier les carnets pour les enfants inclus dans l'enquête et remplir le ‘Formulaire de Questionnaire MICS relatif à la vaccination dans un établissement de santé’, selon les informations figurant sur la carte.

**Module sur les soins des maladies**

Les modifications suivantes doivent être apportées à ce module si l'enquête ne sera pas menée dans un pays touché par paludisme:

* **CA6A**; Les sauts de ‘Non ... 2’ et ‘NSP ... 8’ doivent être supprimés
* **CA6B**; Cette question doit être supprimée
* **CA13**; Les catégories ‘A à H’ doivent être supprimées
* **CA13A**; Le saut 'Aller à CA13C' de 'Non' doit être remplacé par ‘Aller à CA14 '
* **CA13C, CA13D et CA13E**; Ces questions doivent être retirées

**CA3B, CA4B, CA4E, CA11, CA13B, et CA13D**

Si nécessaire, adapter pour utiliser les catégories spécifiques à chaque pays.

**CA4**

Adapter afin d’inclure les termes propres à chaque pays utilisés pour le paquet de solution de réhydratation orale (SRO), le fluide-maison recommandé, et les liquides SRO pré-emballés.

**CA4F**

Adapter au niveau local afin d’inclure les liquides-maison recommandés propres à chaque pays. Les ingrédients promus par le gouvernement en vue de recommander les liquides-maison doivent figurer dans des catégories distinctes de ‘fluide-maison recommandé par le gouvernement’.

Si aucune SRO pré-emballée n’existe dans le pays, supprimer cette catégorie.

**CA8**

Certaines sociétés ont des mots spécifiques pour indiquer la respiration rapide. Au Nord-est du Brésil, par exemple, ‘canseira’ (qui signifie ‘fatigue’) est spécifiquement identifiée à ce symptôme. Vous devez établir une liste de mots culturellement appropriés pour la respiration rapide et les inclure dans la question et / ou les instructions à l'enquêteur/enquêtrice.

**CA13**

Le/la répondant(e) peut ne pas connaître le nom du médicament ou s'il s'agissait d'un antibiotique ou d’un autre médicament. Discuter avec les experts et recueillir des informations sur le type d'antibiotique couramment utilisé dans le pays avant de personnaliser votre questionnaire. Elaborer les catégories de réponse à cette question afin d’inclure des antibiotiques utilisés au niveau local. Lors du pré-test, déterminer s'il existe d'autres catégories à inclure.

Selon le nombre de marques différentes utilisées dans le pays, fournir des listes d'antibiotiques ou d’autres médicaments aux enquêteurs/enquêtrices. Si nécessaire, leur fournir des échantillons de paquets ou des photos d’emballages d’antibiotiques et d'autres médicaments. Ceux-ci peuvent être utilisés lors des entretiens par les enquêteurs qui pourront demander aux répondant(e)s d'identifier celui/ceux donné(s) à l'enfant.

Elaborer des catégories afin d’inclure des médicaments utilisés localement, puis pré-tester. Donnez aux enquêteurs/enquêtrices des échantillons de paquets de médicaments antipaludéens et d'autres médicaments couramment utilisés ou des photographies d'emballages à donner aux enquêteurs. Cela pourrait aider les répondant(e)s à se souvenir du médicament donné à l'enfant.

**Module sur l’Anthropométrie**

Aucune modification n'est nécessaire.

# ANNEXE A: LE MODULE SUR LES MGF/E DANS LES ENQUETES sANS LE MODULE SUR LA FECONDITE/HistoRIQUE DES NAISSANCES

Trois changements sont nécessaires dans le Module sur les MGF/ E dans les enquêtes ne comportant pas de Module sur la Fécondité / Historique des naissances. Cependant, il nécessaire de conserver le module sur la fécondité. Afin de calculer l'indicateur MICS 8.11: Prévalence des MGF / E chez les filles, le questionnaire doit capturer le nombre de filles, âgées de 0-14 ans, de femmes n'ayant jamais entendu parler des MGF/E. Ces informations sont saisies dans l'Historique des naissances, mais sans lui, le module sur la fécondité ne révèle que le nombre de filles et pas leur âge.

Les trois changements nécessaires figurent ci-dessous.

1: Dans FG2 changer le saut de 'Module suivant’ à 'FG23'.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **FG2**. Dans certains pays, il existe une pratique où une fille peut se faire couper une partie de ses organes génitaux. Avez-vous entendu parler de cette pratique? | OUI 1  Non 2 | 2⇨FG23 |

2: Dans FG22 ajouter des sauts pour aller à ‘Module suivant’ pour toutes les réponses (1, 2, 3 et 8).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **FG22**. pensez-vous que cette pratique devrait etre poursuivie ou arretée ? | Poursuivie 1  Arrêtée 2  Ca dépend 3  NSP 8 | 1⇨Modulesuivant  2⇨Module  suivant  3⇨Module  suivant  8⇨Module  suivant |

3: Ajouter les questions FG23, FG24, FG25 et FG26 et également cocher la cases des questionnaires supplémentaires. Dans les pays à forte fécondité et si l'espace le permet, vous pourriez songer à ajouter les filles supplémentaires à FG26, quoique plus de 4 filles en vie et de moins de 15 ans chez les femmes n’ayant jamais entendu parler des MGF soit un cas rare.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **FG2** *Vérifier CM5 pour le nombre de filles à la maison et CM7 pour nombre de filles ailleurs, et faire la somme des réponses ici.* | | | Nombre total de filles en vie *\_\_\_ \_\_\_* | | | |  |
| **FG24**. JUSTE POUR M'ASSURER QUE J'AI CE DROIT, VOUS AVEZ (nombre total dans FG23) FILLES EN VIE.  EST-CE CORRECT?  **🞎** Oui  **🞎** une ou plusieurs filles en vie ⇨ Passer à FG25  **🞎** N’a pas de filles en vie⇨ Aller au prochain Module  **🞎** Non ⇨ Vérifier les réponses à CM1 – CM10 effectuer les corrections au besoin, jusqu’à FG24 = Oui | | | | | | | |
| **FG25**. Combien d’entre elles ont moins de 15 ans? | | | Pas de filles de moins de 15 ans 00  Nombre de filles de moins de 15 ans *\_\_\_ \_\_\_* | | | | 00⇨Pro-  chain Module |
| **FG26**. Veuillez me dire l’âge de chacune de vos filles qui n’ont pas encore moins de 15 ans?  *Insister: Quel age avaient-elles à leurs derniers anniversaires*?  *Si plus de 4 filles, utiliser des questionnaires supplémentaires.* | | | 1. Age de la fille #1 *\_\_\_ \_\_\_* 2. Age de la fille #2 *\_\_\_ \_\_\_* 3. Age de la fille #3 *\_\_\_ \_\_\_* 4. Age de la fille #4 *\_\_\_ \_\_\_* | | | |  |
|  |  | |  |  | *Cocher ici si le*  *questionnaire supplémentaire est*  *utilisé* | |

# ANNEXE B: TDR PROPOSE POUR LE GROUPE D’EXPERTS

**Termes de référence relatifs à l’Enquête**

**par grappes à indicateurs multiples (MICS) de/du Pays**

**au titre de Année**

**Le Comité doit adapter le Module sur l’allaitement et l’apport alimentaire**

1. **Contexte**

L’Enquête par grappes à indicateurs multiples MICS) comprend l'ensemble complet des indicateurs "de base" relatifs à l’alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) publiés en 2008 par l'OMS ainsi que les questions correspondantes dans le Module sur l’allaitement et l'apport alimentaire (AA). Les procédures d'adaptation de ce module au contexte local sont un peu plus compliquées que la plupart des autres modules dans les questionnaires MICS. Par conséquent, la collaboration avec les experts en alimentation et nutrition locaux est recommandée. Le document de l'OMS de 2010: Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant: Partie 2 Mesure, détaille les mesures à prendre en vue de leur adaptation au niveau local; et le document 2014 de l’UNICEF: Lignes directrices relatives à l’adaptation des questionnaires décrit l'approche recommandée sur l’adaptation du module MICS.

1. **Résultats attendus**
2. Module sur l’allaitement et l'apport alimentaire révisé, BD1 à BD11, conformément à l'OMS (2010) et aux recommandations formulées dans les lignes directrices MICS relatives à l’adaptation des Questionnaires.

* Un bref rapport fournissant des détails sur les décisions d’adaptation.
* Des instructions aux enquêteurs révisées pour BD1 à BD11 conformément à l'OMS (2010).
* Syntaxe de traitement des données révisée pour les tableaux nutritionnels concernés conformément à l'OMS (2008) et l'OMS (2010).
* Un court commentaire écrit relatif aux considérations et décisions dans le processus d’adaptation.
* traduction suggérée du module dans les langues les plus répandues dans le pays.

1. **Tâches spécifiques et calendrier prévu pour le Comité**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Niveau d’effort** | **Tâche** |
| **1** | **1 heure** | Réunion avec l'équipe de gestion des enquêtes |
| **2** | **1,5 jour** | Adaptation des questionnaires et des instructions aux enquêteurs (faire des suggestions pour les instructions aux enquêteurs). Traduction dans la langue la plus répandue. |
| **3** | **2 heures** | Réunion de revue avec l’équipe de gestion de l’enquête |
| **4** | **0,5 jour** | Travailler avec le coordonnateur de l'enquête et l’expert en traitement de données pour finaliser ensemble les instructions aux enquêteurs et la syntaxe de traitement de données |
| **5** |  | Une autre adaptation si nécessaire |

1. **Profil des membres de l’équipe**

* Un groupe d'au moins deux personnes bien informées sur l'alimentation et la nutrition, en particulier les pratiques d'alimentation des jeunes enfants (de moins de deux ans) à travers les différentes régions du pays
* Les personnes travaillant pour ou affiliées au Ministère de la Santé, aux Instituts de nutrition, organismes des Nations Unies, institutions universitaires ou autres institutions connexes.

1. **Ressources documentaires**

La liste ci-dessous des documents de référence vient en complément des documents fournis dans les lignes directrices relatives à l’adaptation des enquêtes MICS:

<http://www.childinfo.org/mics5_questionnaire.html>

WHO (2008) **Indicators for assessing infant and young child feeding practices:** Part 1 – Definitions:

<http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789241596664_eng.pdf>

WHO (2010) **Indicators for assessing infant and young child feeding practices:** Part 2 – Measurement:

<http://whqlibdoc.who.int/publications/2010/9789241599290_eng.pdf>

Standard MICS Indicator List and Questionnaire for Children Under Five:

<http://www.childinfo.org/mics5_questionnaire.html>

Guidelines for the Customisation of Questionnaires:

<http://www.childinfo.org/mics5_questionnaire.html>

Standard MICS Instruction for Interviewer:

<http://www.childinfo.org/mics5_collection.html>

Standard MICS Tabulation Plan for Nutrition:

<http://www.childinfo.org/mics5_plan.html>

Standard MICS Tabulation Syntax for Nutrition:

<http://www.childinfo.org/mics5_processing.html>

USDA’s searchable database (if local food composition tables are unavailable): <http://ndb.nal.usda.gov/ndb/search/list>